



Conseil de sécurité

Quatre-vingtième année

9904^e séance

Vendredi 25 avril 2025, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidents : M. Bonnafont /M^{me} Jaraud-Darnault (France)

Membres :

Algérie	M. Bendjama
Chine	M. Fu Cong
Danemark	M ^{me} Lassen
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Shea
Fédération de Russie	M. Nebenzia
Grèce	M. Sekeris
Guyana	M ^{me} Rodrigues-Birkett
Pakistan	M. Ahmad
Panama	M. Moscoso
République de Corée	M. Hwang
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . .	M. Kariuki
Sierra Leone	M ^{me} Swallow
Slovénie	M. Žbogar
Somalie	M. Osman

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la Libye, de la République arabe syrienne, de la République islamique d'Iran et de la Türkiye à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Asaad Hasan Al-Shaibani, Ministre des affaires étrangères et des expatriés de la République arabe syrienne.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les intervenants suivants à participer à la présente séance : M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie ; et M^{me} Joyce Msuya, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Pedersen.

M. Pedersen (*parle en anglais*) : Je suis très heureux de présenter pour la première fois un exposé au Conseil de sécurité en présence de mon cher ami, le Ministre des affaires étrangères Al-Shaibani, à qui je souhaite la bienvenue à New York. Sa participation à la séance d'aujourd'hui reflète les importantes avancées que la Syrie a connues ces derniers mois. Je salue sa détermination à favoriser la stabilité régionale et à coopérer de manière constructive au niveau international. De même, je me félicite de l'unité affichée par le Conseil de sécurité sur le dossier syrien, comme en témoignent ses déclarations de décembre et de mars, et son appui constant à une transition dirigée et contrôlée par les Syriens, et facilitée par l'ONU, conformément aux principes fondamentaux de la résolution 2254 (2015).

Seulement quatre mois et demi se sont écoulés depuis la chute de l'ancien régime et l'ouverture d'un nouveau chapitre de l'histoire de la Syrie. Je salue le peuple syrien qui, malgré des souffrances persistantes et de nombreux dangers et incertitudes, montre à une écrasante majorité qu'il veut que la transition politique réussisse. L'héritage de la mauvaise gouvernance, du conflit, des exactions et de la pauvreté avec lequel la Syrie tente de rompre est l'un des plus lourds qu'un État ou un peuple ait eu à affronter à l'époque moderne. C'est pourquoi la situation demeure intrinsèquement très fragile. Les ingrédients indispensables pour remédier à cette fragilité sont clairs. Il faut une véritable inclusion politique pour que tous les Syriens puissent participer pleinement à l'élaboration de l'avenir politique du pays, ainsi qu'à la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme, et un véritable soutien de la part de la communauté internationale pour donner à la transition une chance de réussir en dépit de grandes difficultés.

La transition politique se trouve à un stade critique. La Déclaration constitutionnelle a partiellement comblé le vide juridique qui existait avant sa publication. La Syrie est passée d'un gouvernement intérimaire à un nouveau cabinet, élargi et plus diversifié. Cela a permis d'améliorer la situation. Cependant, il ne s'agit pas encore d'un cadre pleinement inclusif pour la transition politique. De nombreux Syriens ne savent donc pas quelle est leur place dans la nouvelle Syrie qui se dessine. Il y a manifestement une concentration du pouvoir. Les plans visant l'état de droit, un nouveau contrat social et, à terme, des élections libres et régulières restent à définir. De nombreuses femmes nous disent qu'elles s'inquiètent des tendances sociétales et politiques, et il n'y a qu'une seule femme parmi les 22 membres du Gouvernement.

Nombre de composantes de la société syrienne ressentent encore les effets des violences qui ont secoué la côte en mars, lesquelles ont porté un coup dur au climat de confiance. Les événements de mars ont bien entendu été déclenchés par une violente remise en cause de l'autorité de l'État. Et dans un pays qui reste sous le coup de sanctions sévères, où l'autorité de l'État est loin d'être établie, où divers groupes armés restent actifs et où la pauvreté atteint des niveaux sans précédent, de graves tensions sous-jacentes existent sur plusieurs fronts.

Je me félicite des discussions ouvertes et approfondies que j'ai eues avec le Président par intérim Al-Sharaa à Damas il y a deux semaines au sujet de ces difficultés, discussions qui ont fait suite à plusieurs rencontres avec ce dernier et avec le Ministre des affaires étrangères Al-Shaibani. Les plans visant à mettre en place une assemblée populaire provisoire constituent une prochaine étape cruciale du processus de transition politique. Le Président Al-Sharaa a exposé son point de vue à ce sujet de manière assez détaillée. Pour ma part, j'ai insisté sur la nécessité de déployer des efforts concrets en faveur de l'inclusivité, de la transparence et de l'ouverture, étant donné que cet organe sera chargé de mener à bien un programme urgent de réformes législatives dans de nombreux domaines qui touchent tous les Syriens et toutes les Syriennes. J'ai aussi insisté sur la nécessité de veiller à ce que les Syriennes et les Syriens voient dans cet organe l'incarnation de l'unité et de la diversité de la nation. J'ai eu le plaisir de rencontrer le Ministre des affaires étrangères ce matin, et nous avons échangé des idées, des pistes et des bonnes pratiques avec les autorités intérimaires sur ces questions. Je salue la volonté du Ministre d'approfondir le dialogue sur ce sujet important.

À Damas également, nous avons discuté de la nécessité d'un futur processus constitutionnel qui ne soit pas uniquement considéré comme un exercice technique ou réservé à des experts, mais qui associe toutes les composantes sociales et politiques de la Syrie pour définir ensemble le nouveau contrat social syrien et jeter les bases qui permettront par la suite la tenue d'élections libres et régulières.

La situation sur la côte reste un défi urgent. À Damas, j'ai rencontré des membres de la communauté alaouite qui m'ont fait part de leurs vives préoccupations et m'ont livré des témoignages poignants sur les violations commises. J'ai longuement discuté de cette question avec le Président Al-Sharaa, en présence d'un membre de sa haute commission pour la paix civile, qui m'a exposé en détail les efforts déployés pour remédier à cette situation. La Secrétaire générale adjointe DiCarlo et l'Envoyée spéciale adjointe Rochdi ont rencontré les membres de la commission nationale indépendante d'enquête et d'établissement des faits, dont le mandat a été prorogé de trois mois. J'appelle les Syriennes et les Syriens qui souhaitent signaler des violations à coopérer avec la commission, laquelle examine tous les incidents survenus depuis le 6 mars et continuera de le faire jusqu'à la fin de son mandat. Et j'appelle les autorités intérimaires à rendre publiques les conclusions de la commission, conformément aux normes internationales, et à prendre les mesures qui s'imposent pour traduire en justice les auteurs de violences contre les civils, comme l'a demandé le Conseil de sécurité.

Cependant, des ressentiments persistent de part et d'autre : il s'agit, d'un côté, d'un profond sentiment d'exclusion du processus politique et du secteur public, et de l'autre, d'une rancœur bien ancrée envers les personnes associées à l'ancien régime. Les autorités intérimaires doivent veiller à ce que non seulement tous les segments de la société syrienne soient protégés, mais qu'ils aient le sentiment qu'ils pourront participer pleinement à la vie politique et aux structures de l'État, y compris en matière de sécurité. Dans le même temps, chaque mesure prise pour instaurer l'état de droit et faire progresser la justice transitionnelle contribuera à rassurer toutes les composantes de la société syrienne. Cela permettra de réduire le risque que des individus ou des groupes se fassent justice eux-mêmes ou se livrent à des attaques motivées par la vengeance, actes qui, de manière inquiétante, continuent de se produire sporadiquement.

Nous recevons également des informations faisant état d'enlèvements de femmes et de filles. J'ai abordé cette question avec le Ministre ce matin, et il a convenu que tout acte de ce genre était inacceptable et m'a invité à lui communiquer toutes les informations dont nous disposons à ce sujet, ce que nous ne manquerons pas de faire. Il est important de rassurer les communautés touchées par ce problème.

Une autre tâche essentielle consiste à poursuivre la réintégration pacifique du nord-est de la Syrie. J'ai redit au Président Al-Sharaa que je me réjouissais de l'accord conclu le 10 mars avec M. Mazloum Abdi. J'ai transmis le même message à M. Abdi. Plusieurs mesures et signes très encourageants sont à noter : la création de commissions et l'organisation de visites mutuelles ; l'élaboration, dans le nord-est, d'une approche commune en matière de négociation qui associe plusieurs parties kurdes ; la conclusion d'un accord sur des arrangements de sécurité mutuelle dans les zones à majorité kurde de la ville d'Alep ; les accords sur le retrait du barrage de Tchrine, qui doivent être mis en œuvre ; les efforts visant à trouver un terrain d'entente en matière d'éducation ; et, surtout, la nette désescalade militaire opérée par tous les acteurs syriens et internationaux.

Il est primordial que ces mesures, ainsi que d'autres, dont beaucoup visent à instaurer la confiance, contribuent au processus politique au sens large, conformément aux principes fondamentaux énoncés dans la résolution 2254 (2015), processus auquel toutes les parties et toutes les composantes syriennes doivent participer. La question du nord-est s'accompagne de difficultés et de risques majeurs, à savoir la présence de Daech, à l'intérieur et à l'extérieur des camps, alors que le financement international s'amenuise ; l'existence d'une force militaire importante qui continue d'opérer en dehors des structures de commandement de Damas ; une configuration démographique et politique complexe ; et les revendications politiques clefs concernant les droits des Kurdes et les questions de décentralisation et d'identité. Les deux parties devront faire preuve de volonté politique pour parvenir à un compromis afin que le nord-est de la Syrie puisse être intégré dans le cadre d'un processus intrasyrien, de manière à préserver la stabilité dans le pays et dans la région et à rétablir la souveraineté et l'unité de la Syrie. Nous renforçons notre mobilisation en faveur de ce processus. Son succès est crucial pour la viabilité de toute transition politique en Syrie.

Comme je l'ai évoqué avec le Président Al-Sharaa, la volonté d'empêcher que des armes échappent au contrôle de l'État, que ce soit dans le nord, le sud, l'est ou l'ouest du pays, est bien réelle, et elle s'accompagne d'idées sur la manière de désarmer, démobiliser et réintégrer les différentes factions. Ce processus est complexe et prendra du temps. Un environnement politique favorable, caractérisé par des structures de gouvernance inclusives bénéficiant d'un soutien international opportun et adéquat, contribuerait à faciliter l'intégration des factions armées restantes dans l'armée nationale et à assurer leur désarmement.

J'ai longuement discuté avec le Président Al-Sharaa des préoccupations des membres du Conseil concernant les combattants terroristes étrangers. Il s'agit toujours d'un problème très grave, et davantage de progrès doivent être réalisés dans ce domaine. Je prends note du fait que les échanges se poursuivent sur cette question avec plusieurs États concernés.

Les violations continues de l'intégrité territoriale de la Syrie par Israël compromettent le processus de transition. Au début du mois d'avril, un violent affrontement opposant les forces israéliennes, bien au-delà des lignes de 1974, à des habitants armés dans la province de Deraa a fait neuf victimes civiles du côté syrien, selon la République arabe syrienne. Une semaine plus tard, Israël a lancé plusieurs frappes aériennes sur Damas, Hama et Homs, notamment sur des bases aériennes, qui auraient fait plusieurs victimes, y compris parmi les civils. Ces attaques doivent cesser. Je demande également de nouveau que l'Accord de 1974 sur le dégagement des forces soit pleinement respecté et que le Conseil veille à ce qu'Israël honore son

engagement de ne pas chercher à obtenir des gains territoriaux en Syrie. Israël doit se retirer et respecter la souveraineté, l'intégrité territoriale, l'unité et l'indépendance de la Syrie. Cette approche très conflictuelle n'est pas justifiée, d'autant plus que la diplomatie est manifestement une option envisageable. C'est ce qui ressort clairement des réunions que j'ai tenues à Damas. Je salue les discussions régionales qui ont eu lieu, notamment les pourparlers entre la Türkiye et Israël en Azerbaïdjan, dont j'espère qu'ils contribueront à la désescalade.

La situation économique en Syrie est véritablement désastreuse, et le niveau d'aide humanitaire est en baisse, ce qui représente un danger énorme que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires ne manquera pas d'aborder. Au-delà de l'aspect humanitaire, la stabilité et la transition politiques ne peuvent s'effectuer que sur la base d'un relèvement et d'une stabilité économiques véritables. Je félicite la région du soutien qu'elle fournit et qui permet à la Syrie de rembourser ce qu'elle doit à la Banque mondiale. Je note également les réunions que les responsables financiers syriens ont tenues ces derniers jours avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international à Washington.

J'apprécie les mesures d'allègement des sanctions adoptées à ce jour et je me félicite que les discussions se poursuivent concernant les salaires du secteur public civil. Je note par ailleurs les mesures prises hier par le Royaume-Uni, qui a annulé d'autres désignations et révoqué des sanctions sectorielles. Presque tous les Syriens, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, relaient l'appel à un allègement plus large et plus rapide des sanctions. C'est essentiel pour relancer l'économie syrienne, obtenir un soutien concret de la part de la région et permettre à un grand nombre de personnes de participer activement à l'effort national visant à reconstruire le pays.

La réalité est que l'intersection complexe des sanctions contre la Syrie entrave les dividendes de la paix que devraient avoir générés les suspensions déjà accordées, et que l'effet paralysant des sanctions est durable. J'appelle donc les gouvernements à collaborer avec le secteur privé pour veiller à ce que les suspensions des sanctions annoncées à ce jour dans des secteurs critiques, notamment les secteurs bancaire et de l'énergie, soient effectives. Par ailleurs, je demande instamment un nouvel assouplissement des sanctions visant les investissements, les exportations et les services, qui ont des conséquences sur la fourniture de services essentiels, y compris des services de santé et d'éducation. Un élément crucial de cette démarche consiste à assurer aux États qui souhaitent fournir une aide qu'ils peuvent le faire sans avoir à craindre des sanctions secondaires.

Pour terminer, de nombreuses avancées ont été enregistrées, et il y a beaucoup de choses à saluer et à soutenir, mais les problèmes sont immenses et la situation est extrêmement fragile. Il faut renforcer considérablement l'inclusion politique et l'action économique. Si des changements profonds s'opèrent dans ces deux domaines, la transition politique en Syrie pourra être menée à bien. Autrement, ce ne sera probablement pas le cas, et les conséquences seraient inacceptables. Nous ne pouvons tolérer que les événements prennent une telle tournure. C'est pourquoi l'ONU s'efforce de faciliter un processus dirigé et contrôlé par les Syriens, conformément au mandat que nous confère la résolution 2254 (2015). J'espère que le Conseil de sécurité pourra continuer d'appuyer ces travaux.

Le Président : Je remercie M. Pedersen de son exposé, qui souligne l'espoir, mais également les défis qu'il reste à relever.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Msuya.

M^{me} Msuya (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord saluer la participation du Ministre Al-Shaibani à la séance d'aujourd'hui, qui montre à quel point cette discussion est importante et opportune pour la Syrie.

L'Envoyé spécial Pedersen a décrit la complexité des problèmes avec lesquels la Syrie est aux prises alors que son peuple tente de saisir une occasion historique de bâtir un avenir meilleur. Tout cela se déroule dans le contexte de ce qui reste l'une des pires crises humanitaires au monde : près des trois quarts de la population ont besoin d'aide, plus de la moitié des habitants sont confrontés à l'insécurité alimentaire et 7 millions de personnes sont déplacées.

Aujourd'hui, je voudrais porter quatre points principaux à l'attention du Conseil.

Premièrement, si nous nous félicitons de la forte réduction des hostilités, nous devons rester concentrés sur la désescalade du conflit là où il persiste et sur la protection des civils et des infrastructures civiles. L'amélioration de la situation en matière de sécurité dans certaines parties de la province d'Alep et du nord-est de la Syrie au cours des dernières semaines, à la suite d'accords entre les autorités intérimaires et les Forces démocratiques syriennes, s'est déjà traduite par des bienfaits concrets pour les civils. Les attaques qui touchent les civils et les infrastructures civiles ont diminué. Les restrictions à la liberté de circulation ont été assouplies dans certaines parties de la ville d'Alep. Des milliers de personnes déplacées dans le nord-est se préparent à retourner à Afrin.

À la suite d'un accord sur l'administration conjointe du barrage de Tehrine, à l'est d'Alep, l'UNICEF et d'autres partenaires travaillent en coordination avec les autorités compétentes pour étendre la fourniture d'électricité provenant du barrage à des installations d'approvisionnement en eau qui desservent plus de 3 millions de personnes.

Dans les zones côtières, malgré une nette amélioration de la situation en matière de sécurité, des incidents touchant les civils continuent d'être signalés. Des dizaines de milliers de personnes restent déplacées, dont plus de 30 000 personnes qui ont fui au Liban. L'ONU collabore avec les partenaires locaux pour fournir une aide essentielle, même si l'insécurité continue de limiter l'accès à de nombreuses zones rurales.

Au cours du mois écoulé, les frappes aériennes israéliennes se sont poursuivies à différents endroits, et les incursions dans les provinces du sud ont entraîné des affrontements armés à de multiples reprises. Certains incidents ont fait des victimes civiles.

Pendant ce temps, les restes explosifs de guerre continuent de blesser et de tuer des personnes, y compris des enfants, presque quotidiennement. Plus de 700 victimes ont été recensées depuis le 8 décembre, soit plus de cinq personnes par jour en moyenne.

Deuxièmement, nous continuons d'apporter une assistance vitale à des millions de personnes chaque mois, et ce en optimisant nos ressources limitées. L'ONU et ses partenaires fournissent un soutien à des installations de santé et d'approvisionnement en eau qui ont été vidées par des années de conflit et de sous-investissement.

Ce mois-ci, l'Organisation mondiale de la Santé livre des médicaments essentiels aux établissements de santé d'Alep, de Hama, de Lattaquié et de Tartous pour permettre à plus de 100 000 patients atteints de maladies chroniques de recevoir un traitement au cours des trois prochains mois. Elle a également, avec l'aide du Fonds central pour les interventions d'urgence géré par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, fourni 2,7 tonnes de kits pour la prise en charge des traumatismes et la chirurgie d'urgence, de médicaments essentiels et d'autres fournitures d'urgence aux hôpitaux de Deir el-Zor, dans le nord-est. Des organisations non gouvernementales ont commencé à remettre en état des hôpitaux endommagés par des années de guerre dans des zones telles que Rif-Damas et Edleb.

En plus de fournir de l'eau potable et des services d'assainissement aux familles déplacées dans les sites de personnes déplacées, l'UNICEF et d'autres partenaires remettent en état 180 installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement, y compris des stations de traitement des eaux dans les villes, des stations de pompage d'eau et des stations d'assainissement.

Depuis décembre, plus de 2 000 engins non explosés ont été éliminés en toute sécurité au cours de plus de 1 400 opérations de déminage. Nous continuons de fournir une assistance vitale, notamment de la nourriture, des produits ménagers et de l'eau propre aux personnes touchées par les violences du mois dernier dans les zones côtières, et nous continuons d'emprunter tous les itinéraires possibles pour fournir l'aide de la manière la plus efficace possible. Depuis le début de l'année, 960 camions ont acheminé de l'aide dans le cadre de l'opération transfrontière depuis la Türkiye, un itinéraire relativement économique. C'est plus de camions que pendant toute l'année 2024. Ainsi, mardi, 24 camions ont transporté des denrées alimentaires et d'autres fournitures pour plus de 55 000 personnes par le point de passage de Bab el-Haoua.

Cependant, et cela m'amène à mon troisième point, nous avons besoin d'un financement plus important pour poursuivre ces activités, et a fortiori les intensifier. À ce jour, nous avons reçu 186 millions de dollars, soit moins de 10 % des besoins pour le premier semestre 2025. Cette situation reste lourde de conséquences pour notre réponse. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) s'attend à ce que son équipe en Syrie se réduise de 30 %, à l'heure où la nécessité d'appuyer le retour des réfugiés s'accroît. En l'absence de fonds supplémentaires, près de la moitié des 122 centres communautaires du HCR fermeront leurs portes d'ici l'été. Le Programme alimentaire mondial a prévenu qu'il avait besoin de 100 millions de dollars pour éviter une interruption de l'aide alimentaire en août. De nombreuses organisations non gouvernementales, en particulier dans le nord-est du pays, sont confrontées à des déficits particulièrement inquiétants. Sans financements supplémentaires, à Deïr el-Zor, les hôpitaux desservant plus de 200 000 personnes risquent de fermer le mois prochain. Dans le nord-ouest, plus de 170 établissements de santé risquent de manquer de fonds d'ici la fin du mois prochain.

Enfin, nous devons maintenir l'élan en faveur de l'investissement dans le relèvement et le développement de la Syrie. Sans cela, l'ampleur des besoins humanitaires dépassera de loin notre capacité d'y répondre. Des millions de réfugiés et de déplacés, qui ont exprimé leur volonté de rentrer chez eux, continueront d'en être dissuadés par l'absence de services de base et de moyens de subsistance, et l'espoir de saisir cette occasion fondamentale de construire un avenir plus prospère risque de s'évanouir.

Le Président : Je remercie M^{me} Msuya pour cet exposé, qui montre la gravité de la situation humanitaire et l'engagement de la communauté humanitaire.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Shea (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Geir Pedersen et la Sous-Secrétaire générale Joyce Msuya de leurs exposés sur l'évolution de la situation politique et humanitaire en Syrie. Nous saluons également la présence dans cette salle aujourd'hui du Ministre syrien intérimaire des affaires étrangères, M. Al-Shaibani.

Les États-Unis continuent de suivre de près les actions des autorités intérimaires syriennes. Nous gardons bon espoir que la formation du Gouvernement intérimaire, annoncée par les autorités intérimaires à la fin du mois de mars, constitue une étape positive. Toutefois, nous attendons des mesures supplémentaires et la nomination de personnes plus qualifiées et plus représentatives à des postes stratégiques. Comme nous l'avons indiqué clairement à plusieurs reprises, nous veillerons à ce que les autorités intérimaires syriennes renoncent totalement au terrorisme et le répriment ; adoptent une politique de non-agression à l'égard des États voisins ; excluent les combattants terroristes étrangers de tout rôle officiel ; empêchent l'Iran et ses supplétifs d'exploiter le territoire syrien ; détruisent les armes de destruction massive ; aident à retrouver des citoyens américains disparus en Syrie ; et garantissent la sécurité et les libertés de tous les Syriens.

Le peuple syrien mérite également des dirigeants transparents, responsables et pleinement engagés en faveur d'un avenir plus pacifique et plus prospère, après 54 années désastreuses sous le régime d'Al-Assad. Nous avons pris note de la décision des autorités intérimaires de proroger le mandat de la commission nationale indépendante d'enquête et d'établissement des faits sur la violence dans les zones côtières. Nous escomptons qu'elle mettra ce temps à profit pour se rendre dans tous les lieux où des atrocités ont été commises, pour interroger le plus grand nombre possible de personnes rescapées et pour rédiger un rapport détaillé qui incitera les autorités intérimaires à prendre des mesures. Nous attendons que tous les auteurs soient amenés à répondre de leurs actes, en particulier ceux qui occupent des postes à responsabilités ou qui jouissent à un autre titre d'une grande visibilité. Cela enverra un message clair à tous les Syriens, à savoir que personne n'est au-dessus de la loi dans la nouvelle Syrie.

Nous attendons également des autorités intérimaires qu'elles continuent à progresser s'agissant d'autoriser, de garantir et de faciliter l'accès de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques aux lieux de stockage des armes chimiques et aux éléments de preuve en la matière, en vue de la destruction, à terme, de toutes les armes chimiques.

Nous pouvons et devons saluer l'adoption récente d'une résolution de l'ONU renouvelant le mandat de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne, chargée d'enquêter sur les atrocités commises sous le régime d'Al-Assad depuis mars 2011 (résolution 58/25 du Conseil des droits de l'homme). Nous félicitons la Syrie d'avoir appuyé ce renouvellement, pour la première fois de toute l'histoire de la Commission. Les Syriens méritent également de recevoir des réponses sur le sort de leurs proches disparus, afin de pouvoir enfin faire leur deuil. À cette fin, nous exhortons les autorités intérimaires à travailler en étroite collaboration avec le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables et avec l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne, notamment en facilitant l'ouverture de bureaux à Damas pour ces deux institutions dans les plus brefs délais.

La semaine dernière, les États-Unis ont annoncé qu'ils allaient regrouper leurs bases militaires en Syrie. Cette consolidation montre les progrès considérables que les États-Unis, avec leurs partenaires et tous les membres de la coalition internationale contre Daech, ont réalisés pour réduire l'attrait de Daech et sa capacité opérationnelle, tant au niveau régional qu'au niveau mondial. Au fur et à mesure de ce regroupement, conformément à l'attachement du Président Trump à la paix par la force, le Commandement central des États-Unis restera prêt à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour lutter contre ce qu'il reste de Daech en Syrie. Nous travaillerons également en étroite collaboration avec nos partenaires, notamment les Forces démocratiques syriennes (FDS) et l'Armée syrienne libre, pour répondre aux menaces terroristes émergentes.

Nous continuons à suivre de près la mise en œuvre de l'accord du 10 mars signé avec les FDS et la façon dont les détails des accords sont élaborés. Le modèle d'accord à Alep et l'intégration pacifique des forces du Gouvernement intérimaire et des FDS sont en effet des signes encourageants de progrès. Nous espérons voir des progrès similaires autour du barrage de Tchrine, ainsi qu'à Afrin et à Deïr el-Zor. La mise en œuvre de ces accords doit aboutir à une structure de sécurité unifiée de l'État et à un cadre garantissant que les combattants de Daech restent en détention. Les forces militaires des États-Unis ont pris et prendront toutes les mesures nécessaires pour que Daech ne puisse jamais se reconstituer.

Face à l'instabilité de la situation de sécurité en Syrie, il faut une coordination continue pour lutter contre les problèmes humanitaires et de sécurité imbriqués et liés à Daech dans le nord-est du pays. Il est indispensable pour notre sécurité collective de réduire de manière responsable la population dans les lieux de détention et dans les camps de déplacés de Hol et de Roj en rapatriant rapidement les Iraquiens et les ressortissants de pays tiers qui sont pris en charge par les FDS. Nous remercions les pays qui ont rapatrié certains de leurs ressortissants de la région, mais il est temps que tous les pays d'origine accélèrent le rapatriement de tous leurs ressortissants du nord-est de la Syrie, qu'il s'agisse de personnes déplacées ou de personnes détenues. Il importe également que les Gouvernements s'assurent qu'ils aient les moyens de réadapter et de réintégrer efficacement les personnes qui reviennent du nord-est de la Syrie. Le retour des déplacés syriens des camps de Hol et de Roj dans leurs communautés est également essentiel, et nous encourageons les autorités intérimaires et l'ONU à achever les préparatifs de ces retours. Les États-Unis continuent d'observer les actions des autorités intérimaires et agiront en fonction de la tendance que suit leur comportement. Les principaux dirigeants doivent transcender leur passé. Nous espérons que, pour l'avenir de la Syrie, ils réaffirmeront les espoirs des Syriens de voir un pays calme et stable, afin que les Syriens puissent enfin vivre en paix avec eux-mêmes et avec leurs voisins.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Geir Pedersen, et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, M^{me} Joyce Msuya, de leur aperçu complet de la situation en Syrie. Nous nous félicitons de la participation à la séance d'aujourd'hui du Ministre syrien des affaires étrangères, M. Asaad Al-Shaibani.

Nous partageons l'évaluation selon laquelle la situation en matière de sécurité en Syrie reste extrêmement alarmante. Nous sommes préoccupés par la poursuite des affrontements entre l'Armée nationale syrienne et les Forces démocratiques syriennes (FDS), bien qu'un accord formel ait été conclu pour intégrer les deux groupes dans les nouvelles forces de sécurité nationales. Nous constatons que les Israéliens continuent de mener des frappes arbitraires dans toute la Syrie et qu'ils étendent leur présence à Qouneïtra, où ils ont déjà établi une base militaire. Malheureusement, la situation le long de la frontière libano-syrienne reste tendue, et la menace terroriste posée par Daech et les autres groupes terroristes toujours actifs en Syrie reste sérieuse.

Dans ce contexte, il est important que les appels à la préservation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie ne restent pas des slogans creux, mais soient respectés dans la pratique par tous les États Membres de l'ONU, y compris les voisins de la Syrie. Il faut amener Israël à revenir au respect de l'Accord de 1974 sur le dégageant des forces, à cesser ses frappes sur le territoire syrien et à retirer ses troupes de Syrie, d'autant plus que Damas a réaffirmé à maintes reprises sa volonté d'établir des relations constructives avec tous ses voisins, sans exception.

Nous saluons les progrès réalisés dans le dialogue entre les autorités syriennes et les Kurdes, notamment l'accord sur le transfert du quartier de Cheik Maqsoud d'Alep et du barrage de Tabaqa sur l'Euphrate sous le contrôle des autorités, ainsi que le lancement des groupes de travail prévus par l'accord signé le 10 mars à Damas entre M. Ahmed Al-Sharaa et le commandant des FDS, Mazloum Abdi. Nous sommes convaincus que l'établissement d'une coopération réussie avec les Kurdes contribuera à renforcer la cohésion nationale de la Syrie et enverra un message positif aux autres minorités ethnoreligieuses.

Dans ce contexte, nous restons alarmés par la situation dans les zones côtières, en premier lieu dans les provinces de Lattaquié et de Tartous, où l'instabilité et les tensions persistent. Ces régions ne se sont pas encore remises des récents événements tragiques, qui ont surtout touché les civils alaouites et contraint des milliers de personnes à fuir leur domicile. Nous rappelons que de nombreuses victimes et personnes ayant fui les violences ont trouvé un refuge temporaire à l'extérieur du pays. Certaines se

sont réfugiées sur la base aérienne russe de Hmeïmim, où elles se trouvent encore aujourd'hui. Nous demandons au Bureau de la coordination des affaires humanitaires d'accorder une attention particulière à la situation humanitaire dans ces régions, où, selon les estimations de l'ONU, au moins 1,2 million de Syriens ont un besoin urgent d'assistance. Nous pensons que la reconstruction en cours de l'architecture humanitaire des Nations Unies en Syrie doit tenir compte des besoins particuliers des régions côtières du pays et que les structures spécialisées doivent être dotées des ressources nécessaires pour répondre rapidement aux problèmes qui surgissent.

De nombreuses questions restent en suspens concernant les faits complexes survenus dans l'ouest de la Syrie. À cet égard, le travail de la commission nationale indépendante d'enquête et d'établissement des faits créée le 9 mars pour enquêter sur les événements meurtriers qui se sont produits sur la côte occidentale de la Syrie revêt une importance particulière. Nous avons pris note de la décision prise par M. Ahmed Al-Sharaa de prolonger de trois mois le délai de présentation du rapport. Nous espérons que ce temps sera mis à profit pour garantir que l'enquête est complète, transparente, indépendante et impartiale, et qu'elle est menée conformément aux normes internationales afin que les auteurs de ces actes en répondent, comme il est exigé dans la déclaration de la Présidente sur cette question (S/PRST/2025/4). Cela définira le fondement des relations futures entre Damas, la communauté alaouite et les autres minorités ethnoreligieuses. Il est important que les résultats de l'enquête soient portés à la connaissance du Conseil de sécurité et de l'Envoyé spécial.

Il faut également se pencher sur les rapports faisant état d'enlèvements massifs de femmes et de filles syriennes dans l'ouest de la Syrie et faire toute la lumière sur cette situation. De tels faits sont inacceptables pour un État laïque. Les auteurs doivent être identifiés et punis.

La Syrie continue de connaître l'une des crises humanitaires les plus graves et les plus longues de notre époque. L'écrasante majorité des Syriens vivent en dessous du seuil de pauvreté et des millions d'entre eux ont un besoin urgent d'aide humanitaire. Les enfants sont particulièrement vulnérables, étant privés d'accès aux services de base, y compris l'éducation. Chaque jour, ils doivent faire face aux conséquences de la profonde crise socioéconomique qui sévit dans le pays.

Nous percevons des signaux positifs de la part des nouvelles autorités syriennes, qui ont démontré leur volonté de coopérer sur les questions humanitaires. Nous nous félicitons de l'augmentation notable des travaux de reconstruction des infrastructures critiques ainsi que des mesures visant à fournir une aide alimentaire et médicale. Nous saluons les tendances positives qui ont été observées en ce qui concerne le retour des réfugiés syriens. Plus de 430 000 personnes sont retournées en République arabe syrienne au cours des quatre derniers mois.

Cependant, nous devons reconnaître que le niveau de l'aide humanitaire reste objectivement insuffisant en raison du manque catastrophique de financement. À ce jour, seuls 9 % des 2 milliards de dollars demandés pour la période de janvier à juin ont été mobilisés. Cette situation est très préoccupante, d'autant plus que le rapatriement volontaire des réfugiés doit s'accompagner de la création de conditions appropriées pour une vie digne. Dans le cas contraire, les problèmes humanitaires et les tensions sociales ne feront que s'aggraver.

Nous appelons la communauté internationale à mobiliser d'urgence des ressources, à faire preuve de solidarité et à empêcher que l'espoir de paix et de reconstruction en Syrie ne s'éteigne. La Russie reste déterminée à aider le peuple syrien. Nous continuons de fournir une assistance, tant au niveau bilatéral que par l'intermédiaire d'organisations internationales. Malgré les restrictions financières imposées à la Fédération de Russie par l'Occident, nous avons récemment réussi à verser une nouvelle contribution volontaire au budget du Programme alimentaire

mondial, dont 5 millions de dollars seront alloués à la livraison de nourriture en Syrie. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et les autorités syriennes mettent la dernière main aux modalités de mise en œuvre d'un projet de 8 millions de dollars financé par la Fédération de Russie pour aider à reconstruire le secteur agricole dans le pays.

Nous continuons à considérer que rien ne saurait remplacer un processus politique inclusif, dirigé et contrôlé par tous les Syriens, avec l'appui de l'ONU, conformément à la lettre et à l'esprit de la résolution 2254 (2015). Nous appuyons les efforts de l'Envoyé spécial Pedersen. Nous estimons également qu'il importe de garantir le caractère universel du soutien international apporté au dialogue intrasyrien. L'exclusion de l'un ou l'autre des principaux acteurs mondiaux et régionaux ne fera que rendre ce processus plus ténu et plus fragile.

Nous appelons de nos vœux une Syrie dans laquelle aucun groupe ethnique ou religieux ne se sentira lésé ou marginalisé et dans laquelle tous les groupes seront représentés de manière adéquate dans les structures de pouvoir et de sécurité. Une telle Syrie sera à l'abri de toute tentative d'atteinte à sa souveraineté ou à son intégrité territoriale. Dans le même temps, il ne peut y avoir de place dans le pays pour les combattants terroristes étrangers, qui ont du sang sur les mains et qui n'ont rien à voir avec le peuple syrien. Il s'agit d'un problème très grave, et nous espérons que les nouveaux dirigeants syriens prendront des mesures vigoureuses pour y remédier.

Nous réaffirmons l'engagement de la Russie à développer une coopération globale et mutuellement bénéfique avec Damas sur toutes les questions inscrites à l'ordre du jour bilatéral, afin de renforcer les relations russo-syriennes traditionnellement amicales. Nous sommes convaincus que le peuple syrien saura surmonter tous les défis auxquels il est confronté, et nous sommes prêts à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour l'y aider.

M^{me} Lassen (Danemark) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs exposés. Nous nous félicitons que le Ministre Al-Shaibani participe à notre séance aujourd'hui. Nous y voyons un signal fort de sa détermination à travailler avec la communauté internationale afin d'apporter la paix et la sécurité à son pays.

(*l'oratrice poursuit en arabe*)

Je lui souhaite la bienvenue.

(*l'oratrice reprend en anglais*)

Je me concentrerai sur trois principaux éléments.

Premièrement, après 14 années d'un conflit féroce, neuf Syriens sur 10 vivent dans la pauvreté et des millions d'entre eux souffrent de malnutrition, sur fond de pénuries alimentaires. Améliorer la situation humanitaire n'est pas seulement un impératif moral, c'est le fondement d'une stabilité durable en Syrie. Nous ne pouvons pas exiger des progrès politique d'une nation dont les habitants ont faim, sont déplacés ou sont privés des services de base. Sur le terrain, cela signifie qu'il faut assurer un approvisionnement énergétique fiable, en particulier en électricité, tout en garantissant l'accès à l'eau et à la nourriture. Cela fait de nombreuses années que le Danemark soutient la Syrie. Depuis le début du conflit, nous avons octroyé quelque 900 millions de dollars à la Syrie et aux pays voisins. Aujourd'hui cet engagement est inentamé. À la récente conférence de Bruxelles, le Danemark s'est engagé à verser 95 millions de dollars de plus à l'appui de la Syrie et de ses voisins. La Syrie a toujours des besoins gigantesques, à la mesure de l'ampleur de sa destruction. Nous exhortons la communauté internationale à rester mobilisée.

Deuxièmement, les efforts de secours et de relèvement doivent avancer en tandem avec l'amélioration de la sécurité. En effet, négliger un aspect nuit inévitablement à l'autre. Nous nous rappelons tous les violences et les nombreux meurtres de civils qui ont secoué le littoral syrien le mois dernier. Le Danemark condamne avec force ces actions. Nous réaffirmons qu'il faut qu'une enquête minutieuse soit menée et que les auteurs, indépendamment de leurs obédiences, répondent de leurs actes. Ces efforts de stabilisation interne sont cruciaux pour la Syrie. Il faut toutefois aussi garder à l'esprit le contexte sécuritaire plus large. À cet égard, je tiens à réaffirmer que le Danemark appuie pleinement la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de la Syrie. Nous redisons notre plein soutien à la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement et à l'Accord de 1974 sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes, que nous appelons à appliquer pleinement. Nous ne pouvons pas non plus autoriser une résurgence de Daech. Les efforts déployés en Syrie et à l'international doivent aller dans ce sens. En fin de compte, c'est lorsqu'un sentiment de normalité et de sécurité commencera à revenir que les communautés pourront commencer le processus de guérison et de réconciliation. Cela pourra également contribuer à instaurer la confiance requise dans le processus politique.

Cela m'amène à mon troisième point. Nous appelons à un processus de transition politique crédible, inclusif et transparent, dirigé et contrôlé par les Syriens, qui soit conforme aux principes énoncés dans la résolution 2254 (2015). Nous saluons la formation du Gouvernement national de transition, qui est un pas dans la bonne direction. La reprise d'un dialogue national avec les organisations de la société civile est tout aussi importante. La meilleure manière de veiller à ce que tous les aspects de la transition politique soient réellement solides est de faire en sorte qu'ils soient véritablement inclusifs. Lorsque chacun se reconnaîtra dans ce processus, que les besoins et attentes des communautés seront entendus et que la pluralité de la société syrienne sera représentée, alors un avenir commun pourra être forgé. Un programme de justice transitionnelle ambitieux et transparent est un autre aspect fondamental pour faire cesser l'impunité et prévenir de futures atrocités en Syrie. À cet égard, nous redisons notre plein appui aux travaux dont s'acquittent l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne, le Mécanisme international, impartial et indépendant et la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne, pour aider le Gouvernement de transition dans ce processus. Nous appelons le Gouvernement syrien de transition à poursuivre un dialogue concret avec l'ONU et à apporter sa contribution à l'évaluation stratégique en cours qui déterminera la présence future des Nations Unies en Syrie.

Pour terminer, le Gouvernement syrien de transition a désormais une occasion exceptionnelle de transformer et d'améliorer le pays, mais il ne peut pas le faire seul. Le Danemark continuera d'apporter un appui robuste à la Syrie et au peuple syrien. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler en étroite collaboration avec la Syrie, le Conseil de sécurité et la communauté internationale tout entière dans ce sens.

M. Sekeris (Grèce) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour nos intervenants, l'Envoyé spécial Pedersen et la Sous-Secrétaire générale Msuya, de leurs exposés détaillés et de leur travail dévoué sur ce dossier.

Plusieurs mois après le véritable séisme survenu en décembre 2024, la Syrie est toujours en train de trouver ses marques. Une transition politique exigeante est en cours, dans un contexte économique et sécuritaire fragile. Nous sommes prêts à appuyer la transition en Syrie et à faire en sorte que le peuple syrien retrouve la paix et la prospérité après 14 années d'effusions de sang et de privations. Cela étant posé, je voudrais souligner les trois points suivants.

Premièrement, la transition politique en Syrie doit être tout à fait inclusive et dirigée et contrôlée par les Syriens, tandis que la justice et l'application du principe de responsabilité demeurent cruciales. Puisque le Ministre syrien des affaires

étrangères, M. Al-Shaibani, est parmi nous aujourd'hui, je tiens à réaffirmer que la Grèce appuie sans réserve le peuple syrien. Nous sommes déterminés à poursuivre nos échanges positifs avec la Syrie et à l'aider à s'orienter vers un avenir plus radieux et plus prospère, dans l'intérêt de toute la région. En février, le Ministre grec des affaires étrangères a été un des premiers ministres de l'Union européenne à se rendre à Damas et à envoyer un signal concret de soutien à cet égard. Dans le même temps, nous comptons sur les décideurs syriens pour privilégier l'inclusivité politique, en intégrant et protégeant pleinement toutes les composantes de la société syrienne, ce qui inclut les chrétiens, les alaouites, les Druzes et les Kurdes. Il s'agit également de veiller à ce que les femmes prennent une part active au processus. Il est primordial d'éviter de retomber dans les violences sectaires et intercommunautaires.

Dans ce contexte, nous avons pris note de la formation du Gouvernement de transition à Damas. Certes, il comprend un représentant de chaque composante de la société, mais il laisse beaucoup à désirer puisqu'il ne tient pas pleinement compte des données démographiques. Nous estimons qu'il y a encore des progrès à faire, notamment en ce qui concerne la participation des femmes et la représentation de toutes les composantes de la société syrienne, y compris à certains postes clés du Gouvernement. De même, la Déclaration constitutionnelle, cadre d'une société multiethnique et multiconfessionnelle, est un premier pas important, mais les principes qui président à l'édification de l'État, tels que la séparation des pouvoirs et la mise en place de contre-pouvoirs, sont indispensables à la viabilité des institutions et à la légitimité de l'Administration.

Les avancées réalisées sur le plan de la transition politique n'ont pas recueilli l'adhésion de toutes les communautés. Les préoccupations et aspirations de ces dernières peuvent mieux s'exprimer dans un dialogue national que nous exhortons les autorités à entretenir dans le cadre de la transition politique. Nous préconisons également d'associer davantage les représentants de la société civile. Comme l'a souligné l'Envoyé spécial Pedersen, il est impératif de réduire les profondes fractures sectaires et de combler le déficit de confiance, ce qui requiert un travail d'ensemble. De même, l'accord conclu le 10 mars entre les Forces démocratiques syriennes et Damas est précieux, car il impose aux parties d'engager un dialogue non violent. Nous nous félicitons qu'il implique une reconnaissance des principaux besoins des Kurdes et qu'il semble intégrer la stabilisation du nord de la Syrie. Nous suivons de près les prochaines étapes et la mise en œuvre, d'autant que l'inclusion et l'intégration de la population kurde de Syrie sont essentielles pour son avenir stable. Nous demandons instamment à tous les acteurs régionaux de s'abstenir de toute violence ou surenchère à cet égard.

Les faits nouveaux récents en matière de transition politique ont été éclipsés par les effroyables violences survenues sur le littoral début mars, qui ont causé la mort de plus de 1 000 civils innocents, pour la plupart des alaouites et des chrétiens. Le 14 mars, ces violences ont été fermement et légitimement condamnées par le Conseil (voir S/PRST/2025/4), qui a souligné l'urgence du plein établissement des responsabilités et de la justice transitionnelle. Le fait que les autorités intérimaires ont rapidement décidé de mettre en place une commission d'enquête chargée de demander des comptes aux auteurs de ces actes est vu d'un œil favorable par la communauté internationale. Nous sommes maintenant impatients de prendre connaissance du processus d'enquête transparent et impartial, et jugeons encourageante la réunion positive qu'ont eue la commission et la Secrétaire générale adjointe DiCarlo durant son déplacement récent en Syrie. Dans cet esprit, nous invitons le Gouvernement de transition à autoriser la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne à enquêter sur toutes les violations, et nous attendons avec intérêt la présentation à l'Assemblée générale, le 29 avril, du onzième rapport du Mécanisme international, impartial et indépendant, a fortiori sachant que le Ministre des affaires étrangères, M. Al-Shaibani, a prévu de prendre part à cette discussion. De même, nous avons accueilli favorablement les vastes

discussions entre le Président syrien de transition et l'Envoyé spécial Pedersen le 6 avril. Nous espérons vivement que la Syrie et l'ONU engageront plus fréquemment des échanges plus substantiels.

Deuxièmement, la conjoncture économique est fragile en Syrie, et l'aide internationale est d'une nécessité absolue. Je tiens à réaffirmer l'entière solidarité de la Grèce avec le peuple syrien tout entier. Conscients des conditions humanitaires difficiles détaillées par la Sous-Secrétaire générale Msuya dans son exposé dégrasant, nous nous sommes engagés, durant la récente conférence de Bruxelles, à soutenir le relèvement de la Syrie en prenant part à la contribution de quelque 2,5 milliards d'euros annoncée par l'Union européenne. Avec notre accord et notre mobilisation constructive, l'Union européenne a rapidement, dans le cadre d'une démarche progressive, conditionnée et réversible, suspendu certaines mesures restrictives, et elle continuera d'envisager des suspensions supplémentaires à mesure qu'elle surveille de près la situation sur le terrain. Cette approche est adoptée par solidarité avec tous les Syriens, tandis que nous nous employons à veiller à la satisfaction des attentes concernant une transition politique inclusive, l'application du principe de responsabilité et le plein respect du droit international, y compris – et j'insiste là-dessus – le droit international de la mer. Dans ce contexte, nous ne devons pas non plus perdre de vue le droit de tous les Syriens de rentrer chez eux et de contribuer à la reconstruction de leur pays.

Troisièmement, enfin, les conditions de sécurité exigent notre vigilance collective. Comme l'ont souvent indiqué les intervenants au Conseil, la menace d'une résurgence de groupes radicaux en Syrie demeure, car des combattants étrangers opèrent toujours dans le pays. L'Envoyé spécial Pedersen et d'autres membres du Conseil l'ont dit, il est vital d'adopter une approche efficace de la réforme globale du secteur de la sécurité, ainsi que du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration. L'ONU est bien placée pour apporter une contribution significative dans ce domaine, car elle dispose de l'expérience et des compétences nécessaires. Nous invitons donc la Syrie à collaborer dans un esprit constructif avec l'ONU à cette fin. Nous considérons également qu'il est important pour la stabilité régionale d'assurer la viabilité et la sécurité des camps où se trouvent des combattants de Daech et leurs proches dans le nord-est de la Syrie.

Nous nous félicitons également de l'intention exprimée par la Syrie de collaborer avec des partenaires régionaux, tels que le Liban, ce qui est important pour la stabilité régionale. Nous espérons par ailleurs qu'un dialogue sera entamé sur les questions bilatérales, telles que la délimitation des frontières.

Enfin, nous tenons à réaffirmer notre plein appui à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Syrie, qui doivent être pleinement respectées par tous, conformément aux accords internationaux pertinents et aux résolutions du Conseil de sécurité.

Alors que la Syrie se trouve à la croisée des chemins, nous devons rester prudents face aux dangers et aux défis à venir. Nous pensons que l'avenir de la Syrie peut être radieux et prospère grâce à une transition politique inclusive, fondée sur la justice transitionnelle et l'application du principe de responsabilité, ainsi qu'à l'amélioration des conditions économiques et de sécurité du pays. Le peuple syrien peut compter sur la Grèce pour l'accompagner sur cette voie.

M. Ahmad (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous nous félicitons de la participation de S. E. M. Asaad Hasan Al-Shaibani, Ministre des affaires étrangères et des expatriés de la République arabe syrienne, à la présente séance. Nous remercions également l'Envoyé spécial Pedersen et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs exposés très utiles.

Dotée d'un patrimoine ancien, riche et diversifié et d'un peuple résilient, la Syrie est depuis longtemps considérée comme un berceau de la civilisation.

Aujourd'hui, après des années de conflits et de souffrances, elle se trouve à un moment charnière. Les récentes évolutions politiques offrent une occasion d'avancer vers la paix, l'unité et la reconstruction. Nous espérons que les nouveaux dirigeants syriens traceront une voie vers l'inclusivité, la stabilité et la prospérité. La communauté internationale doit saisir cette occasion pour soutenir la transition en Syrie.

Le Pakistan est préoccupé par le conflit prolongé en Syrie et ses profondes conséquences humanitaires et régionales. Pour régler cette crise, il faut adopter une approche globale, qui tienne compte des défis interdépendants auxquels est confronté le peuple syrien. Je voudrais souligner cinq points importants à cet égard.

Premièrement, nous saluons la formation du nouveau Gouvernement syrien. Cette mesure a comblé le vide constitutionnel et rétabli un cadre légitime pour la collaboration internationale. Il s'agit d'une étape indispensable vers la paix et la réconciliation nationale. Le Pakistan reste favorable à un processus politique inclusif dirigé et contrôlé par les Syriens, sur la base des principes énoncés dans la résolution 2254 (2015). Nous reconnaissons les efforts régionaux et internationaux visant à faciliter une transition pacifique en Syrie et la réintégration du pays au sein de la communauté internationale, et nous demandons que tous ces efforts soient solidement alignés sur l'objectif général commun d'une paix et d'une stabilité durables en Syrie.

Deuxièmement, les sanctions restent un obstacle majeur au redressement de la Syrie. Sachant que plus de 80 % de la population vivent sous le seuil de pauvreté et que l'économie est en crise, les mesures coercitives unilatérales limitent considérablement les efforts humanitaires et la reconstruction après le conflit. Ces mesures limitent l'accès aux biens et services de base ainsi qu'aux ressources financières. Face à l'évolution des réalités sur le terrain, nous appelons à une réévaluation globale des sanctions, qui ne doivent pas entraver l'aide humanitaire ou le relèvement national.

Troisièmement, la justice transitionnelle et la réconciliation nationale sont indispensables. Les récentes violences survenues dans les régions côtières soulignent l'urgence de régler les griefs historiques et de promouvoir une justice inclusive. Tout mécanisme de justice transitionnelle doit être impartial, objectif et éviter une approche rétributive. Il doit être soutenu par des parties prenantes internationales neutres, y compris l'ONU. Nous prenons note de la récente prolongation du délai imparti à la commission d'enquête et soulignons qu'il importe de mener des enquêtes transparentes et crédibles sur les événements récents.

Quatrièmement, la stabilité en Syrie dépend de l'unification de ses institutions militaires et de sécurité. Nous devons également faire preuve de vigilance face au terrorisme. Le régime de sanctions de l'ONU doit être revu afin de s'assurer qu'il soutient les efforts humanitaires et de reconstruction, tout en maintenant des garanties contre la résurgence des groupes terroristes et de leurs affiliés. Notre approche collective doit être guidée par la recherche d'un équilibre entre les mesures de relèvement et la lutte contre le terrorisme.

Cinquièmement, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie doivent être pleinement respectées. Le Pakistan est vivement alarmé par la poursuite et l'intensification des frappes aériennes israéliennes sur le territoire syrien, et par les déclarations concernant une présence militaire à long terme dans le sud de la Syrie. Ces actions constituent une violation flagrante du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Le Pakistan condamne fermement ces violations et appelle au plein respect de l'Accord de 1974 sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes. L'occupation par Israël du Golan arabe syrien reste illégale. Conformément à la résolution 497 (1981), elle est nulle et non avenue. Le Conseil de sécurité doit exiger qu'Israël se retire intégralement du plateau du Golan.

Enfin, la situation humanitaire en Syrie demeure catastrophique. Plus de 16,5 millions de personnes ont besoin d'aide. Près de 40 % des hôpitaux et plus de 50 % des établissements de soins de santé primaires ne fonctionnent pas. L'ampleur

des souffrances nécessite une aide internationale urgente et soutenue. Parallèlement à l'aide d'urgence, nous devons donner la priorité à la restauration des infrastructures de base et des services publics essentiels afin de favoriser le relèvement à long terme.

Pour terminer, à ce stade crucial du parcours de la Syrie, l'impératif est clair : il faut transformer la promesse de paix en une réalité concrète pour son peuple. Cela exige une approche globale ainsi qu'une mobilisation et un appui constants de la communauté internationale pour donner au peuple syrien les moyens de façonner son propre destin. Après des années de conflit et de souffrances incommensurables, le peuple syrien mérite un avenir où règnent la dignité, la stabilité et les possibilités. Le Pakistan réaffirme sa solidarité inébranlable avec le peuple syrien et reste fermement déterminé à soutenir tous les efforts crédibles en faveur d'une Syrie unie, pacifique et prospère.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs exposés. Qu'il me soit également permis de souhaiter la bienvenue au Conseil au Ministre des affaires étrangères Al-Shaibani. Sa présence ici, le jour où le nouveau drapeau syrien a été hissé à l'ONU, rappelle avec force l'occasion qui s'offre à la Syrie de se forger un avenir plus sûr, plus pacifique et plus prospère. Le Royaume-Uni est aux côtés du peuple syrien qui saisit cette occasion historique.

Je ferai trois observations aujourd'hui.

Premièrement, nous avons déjà constaté des progrès encourageants dans la transition politique en Syrie, notamment la formation d'un nouveau Gouvernement, la création d'une Commission constitutionnelle et l'adoption de mesures pour faire face aux menaces immédiates pour la sécurité, y compris les armes chimiques. D'importantes étapes ont été franchies vers la réconciliation entre les diverses communautés syriennes, y compris l'accord signé récemment avec les Forces démocratiques syriennes. Il faut que les efforts de sensibilisation et de consultation se poursuivent afin de contribuer à édifier un pays stable et unifié, œuvrant dans l'intérêt de tous les Syriens. Après des années de guerre et de brutalité sous le régime d'Al-Assad, il faut accorder la priorité à la justice transitionnelle et à l'application du principe de responsabilité. Il s'agit notamment de prendre des mesures pour retrouver les personnes portées disparues et apporter aux familles qui ont payé le prix ultime la tranquillité d'esprit dont elles ont tant besoin.

Deuxièmement, la reprise économique est capitale pour les efforts visant à construire une Syrie plus prospère. Les réunions tenues cette semaine par les institutions financières internationales, avec la participation du Gouvernement syrien, constituent une étape importante pour renforcer l'appui de la communauté internationale en faveur de l'investissement et de la croissance économique. Et cette semaine, le Royaume-Uni a levé les sanctions imposées à certains secteurs, notamment le commerce, la production énergétique et les services financiers. Nous espérons que ces mesures contribueront à éliminer les obstacles aux investissements dans l'économie syrienne, en particulier dans le secteur de l'énergie et de la production d'électricité, qui est indispensable à la reconstruction du pays.

Enfin, nous réaffirmons que le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie est crucial tant pour la sécurité de ce pays que pour celle de ses voisins. Nous sommes préoccupés par les actions israéliennes qui risquent de déstabiliser la région, et appelons tous les acteurs à respecter l'Accord de 1974 sur le désarmement des forces israéliennes et syriennes.

Les Syriennes et les Syriens ont déjà énormément souffert de plusieurs années de conflit et de mauvaise gouvernance. Comme les intervenants nous l'ont dit, au sortir de cette période sombre de son histoire, la population est confrontée à des problèmes politiques, économiques et humanitaires considérables. Elle mérite un avenir meilleur et plus sûr. Le Royaume-Uni continuera d'appuyer le Gouvernement syrien et son peuple dans les efforts qu'ils déploient pour y parvenir.

M. Bendjama (Algérie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir la Sierra Leone, la Somalie et mon pays, l'Algérie, et du Guyana (groupe A3+).

Le groupe A3+ tient tout d'abord à souhaiter une chaleureuse bienvenue au Ministre syrien des affaires étrangères, S. E. M. Asaad Al-Shaibani. La participation de M. Al-Shaibani témoigne clairement de la volonté des autorités intérimaires de collaborer avec la communauté internationale en vue de parvenir à une transition politique inclusive en Syrie, et souligne l'importance que revêt un dialogue inclusif pour façonner l'avenir du pays. Nous tenons également à exprimer notre sincère gratitude à l'Envoyé spécial Geir Pedersen et à la Sous-secrétaire générale Joyce Msuya pour leurs exposés.

La Syrie se trouve à un moment charnière de son histoire. Après avoir traversé des épreuves extrêmement difficiles, sa population envisage désormais l'avenir avec espoir et un optimisme prudent. Cet espoir doit être nourri par un appui et une coopération soutenus de la part de la communauté internationale. Le peuple syrien aspire à une Syrie meilleure, construite par et pour tous les Syriens, où personne n'est marginalisé, où les droits humains et la dignité sont respectés et protégés, et où le peuple syrien exerce pleinement sa souveraineté sur son territoire.

Le groupe A3+ est fermement convaincu qu'une transition réussie et inclusive doit être dirigée et contrôlée par les Syriens, avec l'appui sans faille de la communauté internationale. Ce processus doit rester conforme aux principes énoncés dans la résolution 2254 (2015). À ce stade critique, le rôle de l'ONU reste primordial, et nous renouvelons à M. Pedersen notre appui dans cette entreprise. Nous réaffirmons dès lors qu'il importe de préserver l'indépendance et la capacité opérationnelle des organismes des Nations Unies.

Le groupe A3+ se félicite de l'annonce récente, par les autorités intérimaires, de la formation d'un nouveau gouvernement de transition et attend avec intérêt les mesures qui seront prises pour garantir un processus politique inclusif. Nous soulignons qu'une paix durable exige la participation de toutes les composantes de la société syrienne. L'inclusivité n'est pas seulement souhaitable, elle est indispensable à une coexistence durable et à la réconciliation nationale. Cela suppose notamment de donner aux femmes, aux jeunes et aux communautés les moyens d'agir. À cet égard, nous saluons le dialogue en cours entre les autorités intérimaires et les différentes communautés syriennes. Les divergences peuvent et doivent être réglées par le dialogue et la réconciliation, et non par la confrontation.

Le groupe A3+ appelle à la dissolution de toutes les factions militaires et à leur intégration harmonieuse dans la nouvelle armée syrienne. Cette étape est cruciale pour garantir l'unité nationale et instaurer un climat de sécurité stable. Nous soulignons également qu'il importe de veiller à ce que les auteurs de toutes les violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme commises tout au long du conflit syrien répondent de leurs actes. La justice et l'application du principe de responsabilité sont des éléments essentiels de la réconciliation.

La souffrance du peuple syrien est profonde, mais nous croyons en sa résilience et en sa capacité à trouver des solutions durables à ses problèmes, avec l'appui sans faille de la communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité.

Le groupe A3+ réaffirme son appui indéfectible à l'unité, à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de la Syrie. Ce ne sont pas des idéaux abstraits, mais des principes fondamentaux qui doivent être respectés par tous et toutes. Dans cet esprit, le groupe A3+ reste profondément préoccupé par les attaques répétées d'Israël et ses violations de la souveraineté de la Syrie. Le groupe condamne fermement ces opérations militaires, qui violent le droit international, notamment la Charte des Nations Unies, et en particulier l'Article 2, qui interdit de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État. Nous appelons au plein respect de l'Accord de 1974 sur le désarmement des forces israéliennes et syriennes.

En outre, nous exhortons Israël à mettre immédiatement fin à ses incursions et à retirer complètement ses forces du territoire syrien. Le plateau du Golan reste syrien en vertu du droit international, comme réaffirmé par la résolution 497 (1981).

Après avoir traversé l'un des chapitres les plus sombres de son histoire, la Syrie s'est engagée sur la voie difficile de la reconstruction. Pour progresser sur cette voie, elle aura besoin du soutien inébranlable de la communauté internationale. La Syrie ne doit pas devenir le théâtre d'une concurrence géopolitique ni un refuge pour le terrorisme. Les acteurs régionaux et internationaux doivent s'abstenir de tout acte susceptible de compromettre la stabilité de la Syrie. Une mobilisation internationale fondée sur la coopération, plutôt que sur la concurrence, est essentielle au relèvement de la Syrie. Dans le même temps, il faut créer les conditions nécessaires pour empêcher la résurgence du terrorisme, qui menace à la fois les Syriens et, plus largement, la paix et la sécurité internationales.

La situation humanitaire en Syrie demeure catastrophique. Les besoins croissants, conjugués aux sanctions unilatérales, ont aggravé la situation des civils alors que plus de 1,5 million de personnes déplacées sont rentrées chez elles depuis novembre. Ces circonstances ne créent pas un environnement propice à un retour sûr, volontaire et digne des réfugiés et des personnes déplacées. Le groupe A3+ appelle les donateurs à honorer leurs engagements financiers en faveur des opérations humanitaires en Syrie. Nous devons aider les Syriens à reconstruire leurs vies et leurs communautés, notamment en investissant dans les infrastructures, l'éducation et les soins de santé, afin de jeter les bases d'une stabilité et d'une prospérité à long terme. Dans ce contexte, nous nous félicitons du dialogue engagé entre les autorités intérimaires et les institutions financières internationales. L'accès au financement est essentiel, mais il continuera d'avoir un effet limité tant que les sanctions unilatérales resteront en vigueur. Le groupe A3+ appelle donc à la levée des sanctions unilatérales, étant donné que leur justification initiale ne s'applique plus.

Pour terminer, le peuple syrien mérite de notre part un soutien indéfectible qui se manifeste par des mesures concrètes, et pas seulement des paroles. L'unité et la solidarité seront essentielles pour surmonter ces problèmes. Une stabilité et une prospérité durables nécessiteront une approche globale mettant l'accent sur la sécurité, le relèvement économique et une gouvernance inclusive. Tout effort qui risquerait de faire dérailler le processus de transition en Syrie doit être évité. Aujourd'hui plus que jamais, le Conseil de sécurité et la communauté internationale doivent s'unir pour soutenir la Syrie et son peuple.

M. Fu Cong (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs exposés, et je salue la participation de M. Asaad Hasan Al-Shaibani et des représentants de l'Iran, de la Libye et de la Türkiye à la séance d'aujourd'hui.

La situation en Syrie a atteint une jonction critique. La Chine suit de très près l'évolution de la situation en Syrie et espère sincèrement qu'avec l'aide de la communauté internationale, la Syrie rétablira la stabilité le plus rapidement possible et s'engagera sur la voie de la paix et du développement.

La Chine espère qu'une transition politique large et inclusive va s'opérer en Syrie. Depuis un certain temps, toutes les parties syriennes s'efforcent de promouvoir une transition politique. La Chine espère que, conformément aux intérêts à long terme du pays et de son peuple, les parties concernées parviendront à la réconciliation sur la base du dialogue et de la concertation, et qu'elles concevront un plan de reconstruction répondant aux souhaits de la population. Dans ce processus, les principes énoncés dans la résolution 2254 (2015) doivent être mis en œuvre et les droits de tous les Syriens doivent être garantis. La Chine appuie le rôle de l'ONU dans la transition politique en Syrie et appelle toutes les parties à soutenir activement l'Envoyé

spécial Pedersen dans ses fonctions. Le mois dernier, des civils ont été massacrés aveuglément dans la région côtière de la Syrie. Nous comptons sur les autorités intérimaires syriennes pour mener des enquêtes transparentes et responsables, pour rendre promptement publiques leurs conclusions et pour accepter la supervision de la communauté internationale.

Le niveau élevé d'activité terroriste en Syrie est une source de préoccupation. La déclaration de la Présidente adoptée par le Conseil le mois dernier (S/PRST/2025/4) a souligné la grave menace que représentent les combattants terroristes étrangers pour la sécurité de la Syrie et de la région et a réaffirmé la position unanime du Conseil concernant la nécessité d'affronter la menace des combattants terroristes étrangers. Les résolutions du Conseil sur le terrorisme doivent être pleinement et effectivement appliquées. Il ne peut y avoir deux poids, deux mesures en matière de lutte contre le terrorisme, et le fait d'offrir un refuge aux terroristes ou de tolérer le terrorisme finira par provoquer une catastrophe. Nous demandons instamment aux autorités intérimaires syriennes d'honorer effectivement leurs obligations en matière de lutte contre le terrorisme et de prendre toutes les mesures nécessaires pour combattre les organisations terroristes inscrites sur la liste du Conseil, y compris le Mouvement islamique du Turkestan oriental, également connu sous le nom de Parti islamique du Turkestan.

La Syrie est confrontée à une situation humanitaire désastreuse et à un grave problème de sous-financement. Selon les dernières données de l'ONU, 90 % des familles syriennes vivent dans l'extrême pauvreté. La production céréalière de cette année devrait être inférieure à celle des années précédentes et le retour de plus de 400 000 réfugiés dans le pays a encore exacerbé les besoins humanitaires. Les donateurs traditionnels doivent intensifier l'aide humanitaire en faveur de la Syrie.

La Chine condamne fermement les fréquentes frappes aériennes israéliennes contre le sud de la Syrie. La souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie doivent être respectées. La région du Golan est reconnue par la communauté internationale comme un territoire syrien occupé. L'Accord de 1974 sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes doit être respecté. Les forces étrangères doivent mettre fin à leur présence militaire illégale en Syrie.

Enfin, je réaffirme que la Chine mène depuis longtemps une politique d'amitié et de coopération avec la Syrie, ne s'est jamais ingérée dans les affaires intérieures du pays et a toujours respecté les choix du peuple syrien. Nous sommes prêts à collaborer avec la communauté internationale et à continuer de déployer des efforts inlassables pour promouvoir la paix et la stabilité à long terme en Syrie et rétablir la paix et la stabilité au Moyen-Orient.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à souhaiter chaleureusement la bienvenue à S. E. M. Al-Shaibani, Ministre syrien des affaires étrangères, qui nous a rejoints aujourd'hui. Je tiens également à remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général Pedersen et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, M^{me} Joyce Msuya, de leurs exposés et de leurs efforts constants et dévoués.

À cet égard, j'ai le plaisir d'informer mes collègues dans cette salle que la République de Corée a officiellement établi des relations diplomatiques avec la Syrie il y a deux semaines. Cela s'est fait par la signature d'un communiqué conjoint entre les Ministres des affaires étrangères des deux pays à Damas. Grâce à cette mesure, la Corée entretient désormais des relations diplomatiques avec tous les États Membres de l'ONU, à l'exception d'un seul.

Nous espérons sincèrement que notre coopération avec le nouveau Gouvernement syrien contribuera à la stabilité et au développement du pays. En espérant que cet élan historique se poursuive, je voudrais aujourd'hui formuler les observations suivantes.

Premièrement, nous demandons que des efforts soutenus soient déployés pour préserver les progrès fragiles réalisés sur le plan de la sécurité. La Syrie a connu une réduction notable des problèmes de sécurité depuis la dernière séance en date du Conseil de sécurité (voir S/PV.9896), et nous pensons que cette évolution encourageante est due à une diplomatie revitalisée entre les principaux acteurs. Nous espérons que cette tendance se poursuivra et qu'elle permettra à une transition pacifique et ordonnée de prendre racine. Cependant, nous restons profondément préoccupés par les incursions continues d'Israël sur le territoire de la Syrie, qui constituent une violation flagrante du droit international, notamment de l'Accord de 1974 sur le dégagement des forces. Les préoccupations en matière de sécurité doivent être abordées dans le cadre d'un dialogue diplomatique avec la Syrie, et non par la voie militaire.

Deuxièmement, les efforts antiterroristes de la Syrie doivent se poursuivre en parallèle. L'évolution de la situation en matière de sécurité, notamment le réaligement de la présence militaire étrangère dans le contexte des attaques sporadiques de Daech, pose de nouveaux défis à la lutte que mène actuellement la Syrie contre le terrorisme. Aussi nous félicitons-nous de l'arrestation de deux hauts responsables du Jihad islamique palestinien en Syrie. Nous encourageons la poursuite des efforts visant à garantir que tous les combattants terroristes étrangers soient poursuivis, réinsérés et rapatriés, conformément aux normes internationales. Une action soutenue est capitale pour empêcher la Syrie de redevenir un refuge pour l'extrémisme violent.

Troisièmement, nous appelons la Syrie à donner la priorité à la justice dans sa transition inclusive, conformément à la résolution 2254 (2015). Cet objectif ne pourra être atteint que s'il est répondu aux griefs du passé et si la confiance est rétablie au-delà des clivages confessionnels et politiques. Dans ce contexte, nous saluons la décision de la Syrie de proroger de trois mois le mandat de la commission chargée d'enquêter sur le massacre perpétré sur la côte le mois dernier. Nous espérons que les conclusions de la commission seront dûment communiquées au public afin qu'elles puissent favoriser la réconciliation à l'échelle nationale. Nous demandons instamment à la Syrie de redoubler d'efforts pour garantir l'application du principe de responsabilité, faute de quoi elle risque de marginaliser davantage les communautés touchées et d'affaiblir les efforts vitaux de désarmement et de démobilisation.

Pour terminer, je voudrais dire que la transition de la Syrie est actuellement entravée par des défis humanitaires et économiques, exacerbés par les sanctions et l'insuffisance des fonds alloués à l'aide humanitaire. Par conséquent, nous espérons que les récentes mesures d'allègement des sanctions, telles que celles prises au Royaume-Uni, aux États-Unis et dans l'Union européenne, pourront être étendues afin que la Syrie puisse relancer son économie.

Pour sa part, la République de Corée fournira cette année 35 millions de dollars d'aide humanitaire, soit trois fois plus que l'année précédente, ainsi que 2 400 tonnes de riz coréen et de fournitures médicales essentielles. Nous espérons que cette contribution opportune aidera la Syrie à jeter les bases d'un avenir plus durable et plus prospère.

M. Žbogar (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier l'Envoyé spécial Pedersen de son exposé et des efforts qu'il déploie afin d'aider la Syrie tout au long de son processus de transition. Il continue de bénéficier de notre plein appui. Je tiens également à remercier la Sous-Secrétaire générale Msuya de son exposé. Nous saluons la participation du Ministre syrien des affaires étrangères et des expatriés, M. Al-Shaibani, à la présente séance.

Si la transition historique de la Syrie est inclusive et couronnée de succès, la Syrie aura la possibilité de devenir un pays stable, sûr et prospère, dans lequel les droits et la dignité de chaque individu sont respectés et préservés, un pays en paix avec lui-même et avec ses voisins. Il s'agit d'une tâche monumentale, qui nécessite la participation

active de l'ensemble de la société. En Syrie, cela suppose de prendre des décisions difficiles mais nécessaires, ancrées dans l'état de droit et fondées sur un dialogue national inclusif. La Syrie a besoin d'un appui régional et international accru et constant.

À cet égard, qu'il me soit permis de formuler trois observations.

Premièrement, la violence doit cesser, et la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance de la Syrie doivent être respectées. Nous avons conscience que les pays du voisinage immédiat ont des intérêts légitimes en matière de sécurité. Ceux-ci seraient servis au mieux par une Syrie pacifique et stable. Les interventions militaires extérieures ne contribuent pas à la réalisation de cet objectif. Au contraire, ces actions risquent de déstabiliser davantage la Syrie et l'ensemble de la région, ce qui n'est dans l'intérêt de personne. Dans cette optique, nous réaffirmons la nécessité de respecter pleinement l'Accord de 1974 sur le dégageant des forces. Nous appelons toutes les parties à s'abstenir de toute activité susceptible d'attiser les tensions, d'aggraver le conflit, d'exacerber les souffrances humaines et de compromettre une transition politique crédible, inclusive et pacifique. Dans ce paysage extrêmement complexe, il est indispensable qu'il y ait, concernant les questions de sécurité, une voie à suivre claire qui inclue une réforme globale du secteur de la sécurité. Par conséquent, nous appelons les autorités intérimaires syriennes à ne laisser aucune place sur leur territoire au retour de l'extrémisme et du terrorisme.

Deuxièmement, une transition politique inclusive doit inclure la justice transitionnelle. Conformément aux principes fondamentaux énoncés dans la résolution 2254 (2015), seule une transition dans laquelle tous les Syriens puissent librement exprimer leurs attentes et qui soit fondée sur le plein respect des droits humains peut reconstruire le tissu social et rétablir la confiance dont le pays a tant besoin. Nous encourageons la poursuite des efforts en vue d'une transition crédible et véritablement inclusive, avec une participation pleine, égale, véritable et sûre des Syriennes, des jeunes et de la société civile à toutes les initiatives en faveur de la transition et de la consolidation de la paix. L'une de ces attentes fondamentales, c'est l'adoption rapide d'une approche transparente de la justice transitionnelle. Il est primordial, pour parvenir à la réconciliation nationale, de garantir l'application du principe de responsabilité, pour les crimes odieux commis contre les Syriens par l'ancien régime et pour ceux perpétrés par les groupes armés, notamment les violences et les meurtres récents. Pour briser le cycle de la violence, il est essentiel de lutter contre l'impunité et d'établir la responsabilité des auteurs. Nous nous félicitons que les autorités se montrent ouverts aux visites de pays et à la coopération avec les mécanismes et institutions de l'ONU, notamment la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne et le Mécanisme international, impartial et indépendant. Nous encourageons vivement la coordination et la coopération futures à cet égard. Tout cela reflète la véritable volonté de la communauté internationale d'apporter son concours.

Troisièmement, pour appuyer le processus politique, la communauté internationale doit s'attacher avant tout à aider les Syriens à reconstruire leur pays. Nous appelons toutes les parties à veiller à ce que l'accès humanitaire reste sûr et sans entrave dans toute la Syrie et à ce que les civils, les infrastructures civiles critiques et les travailleurs humanitaires soient protégés. Des problèmes urgents tels que l'insécurité alimentaire, le manque d'eau, les pénuries de carburant, la pollution par les mines, les déplacements de population et la grave insuffisance des soins de santé requièrent notre attention immédiate.

Pour terminer, la Slovaquie reste prête à travailler avec ses partenaires pour aider les Syriens à créer une Syrie nouvelle, libre, inclusive et sûre dans une région stable.

M. Moscoso (Panama) (*parle en espagnol*) : Nous remercions nos intervenants, l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Geir Pedersen, et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence,

M^{me} Joyce Msuya, de leurs précieuses contributions. Nous nous félicitons de la présence de S. E. M. Asaad Hasan Al-Shaibani, Ministre des affaires étrangères et des expatriés de la République arabe syrienne. Nous saluons également la participation des délégations libyenne, iranienne et turque à la séance d'aujourd'hui.

Le Panama estime que la stabilité de la Syrie est fondamentale pour garantir la sécurité de la région. C'est pourquoi appuyer des voies durables vers la paix et la cohésion sociale n'est pas seulement une responsabilité partagée, c'est aussi une priorité incontournable. Nous reconnaissons que la situation en Syrie reste complexe et que le soutien de la communauté internationale et du système des Nations Unies, en particulier par le biais du travail effectué par l'Envoyé spécial Pedersen, est essentiel pour contribuer à la mise en place d'un processus politique inclusif, diversifié et viable pour faire advenir une nouvelle Syrie pouvant guérir et repartir sur de nouvelles bases. Le Panama réaffirme que le respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne doit être la base inaliénable sur laquelle doivent reposer tous les efforts internationaux d'aide à la Syrie, conformément à l'esprit de la résolution 2254 (2015).

Avec la formation récente d'un Gouvernement, le pays se trouve à un moment politique crucial pour avancer vers une Syrie plus représentative et plus stable qui donne la priorité à la réconciliation nationale et au bien-être de son peuple, après 14 années d'un conflit civil dévastateur. La mise en place d'une gouvernance efficace permettra d'empêcher l'infiltration d'influences extrémistes dans la politique syrienne et de lutter contre les activités terroristes en Syrie. Nous encourageons toutes les parties à recourir aux moyens pacifiques et à la négociation pour progresser vers une paix juste et durable, qui permettra de mettre un terme à la violence et de parvenir à des accords donnant la priorité à la protection des civils, en particulier des enfants, des femmes et des personnes âgées.

Nous prenons note des récents changements intervenus au sein du Bureau régional de la coordination des affaires humanitaires, une décision qui marque une étape importante dans les efforts de transition déployés par l'ONU pour passer à une nouvelle phase en Syrie et à une structure de coordination unifiée, signe des évolutions positives sur le terrain. Cependant, nous ne pouvons pas perdre de vue que, malgré l'apaisement du conflit dans de nombreuses régions du pays, la crise humanitaire en Syrie est loin d'être terminée et reste très préoccupante. Plus de 16 millions de personnes, dont la plupart sont des femmes et des enfants, ont encore besoin d'une aide humanitaire. Selon les chiffres du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, on estime qu'entre le 8 décembre 2024 et avril de cette année, environ 437 000 Syriens ont regagné le pays depuis les pays voisins et que 1 million de personnes déplacées sont rentrées chez elles. Il est essentiel de veiller à ce que ces retours soient volontaires, sûrs et durables et que des conditions dignes soient garanties à toutes les personnes déplacées, qui restent confrontées à des défis colossaux à l'heure de retrouver une vie stable et digne.

Nous rappelons également que les sanctions internationales continuent d'entraver l'acheminement de l'aide humanitaire. C'est pourquoi nous nous joignons à celles et ceux qui demandent leur assouplissement, car le peuple syrien mérite une véritable chance de s'engager sur la voie du redressement économique et de la reconstruction. En outre, la présence d'armes chimiques et de munitions non explosées continue de constituer une menace pour la population. Par conséquent, pour que les récents progrès réalisés en Syrie s'inscrivent dans la durée, le processus de désarmement doit être mené en parallèle avec les efforts visant à renforcer la gouvernance et la sécurité dans le pays. Les violences aveugles survenues le 6 mars menacent la transition politique et exigent une enquête exhaustive pour que triomphe la justice et pour que des progrès concrets soient réalisés dans l'édification d'un système judiciaire indépendant et démocratique. Nous considérons que la Syrie a besoin d'un processus global pour traiter, avec le sérieux qui s'impose, toutes les violations des droits

humains et du droit international enregistrées pendant le conflit, afin d'envoyer un message clair pour mettre fin à l'ère de l'impunité. Le Panama réaffirme son appui aux organes spécialisés et indépendants mis en place dans le cadre de l'ONU pour faire avancer la recherche des personnes détenues et portées disparues ainsi que la collecte de preuves. Les personnes portées disparues comptent, et les réunir avec leur famille permet de guérir les blessures. C'est là un élément indispensable si l'on veut que le processus permette de garantir une pleine application du principe de responsabilité et d'avancer vers une justice sans distinction.

Nous réaffirmons notre appui résolu aux travaux de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement, dont nous pensons qu'elle constitue une mission essentielle pour préserver la stabilité, éviter une nouvelle escalade et faciliter les conditions d'un dialogue. Nous redisons également notre attachement à l'Accord de 1974 sur le dégageant des forces israéliennes et syriennes. Le non-respect de l'Accord menace la sécurité des populations locales et du personnel international déployé sur le terrain. Le Panama suit de très près le processus politique syrien en cours et espère qu'il jettera les bases d'une paix durable pour la Syrie et contribuera à la stabilité du Moyen-Orient. Nous pensons qu'il incombe au peuple syrien de mener son propre processus de dialogue qui garantisse la participation de toutes les composantes de la société, en accordant une attention particulière à l'inclusion des femmes et des minorités ethniques et religieuses. Il est essentiel de faire preuve de volonté politique pour que ce projet devienne réalité.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la France.

Tout d'abord je souhaite remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Geir Pedersen, et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, M^{me} Joyce Msuya, pour leurs exposés sur la situation en Syrie et plus encore pour leur engagement et l'engagement de leurs équipes sur le terrain au service du peuple syrien. Je souhaite également saluer la présence à cette table de S. E. M. Asaad Hasan Al-Shaibani, Ministre des affaires étrangères par intérim du Gouvernement de transition syrien.

Après des décennies d'oppression et une longue période tragique, la Syrie s'est engagée depuis le 8 décembre 2024 dans une phase de transition qu'il n'est pas excessive de qualifier d'historique. Cette période suscite des attentes légitimes, mais chacun a conscience des immenses défis qu'il faut relever. La France veut se tenir aux côtés de la Syrie nouvelle et veut adresser aujourd'hui quatre messages.

Tout d'abord, nous encourageons les autorités syriennes à donner une priorité absolue à la restauration de la paix civile et à la réconciliation nationale. Pour parvenir à cet objectif, la déclaration de la conférence de Paris sur la Syrie du 13 février endossée par les autorités syriennes décline quelques grands principes. Restaurer la paix civile, c'est tout d'abord poursuivre avec une détermination absolue la lutte contre le terrorisme, ce qui suppose contre Daech un engagement total et ce qui implique également de régler la question des combattants étrangers. Des gestes tangibles sont aussi attendus en matière de démantèlement du programme chimique, en lien avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.

Restaurer la paix civile, c'est assurer la protection de tous les Syriens, quelle que soit leur appartenance ethnique, religieuse ou de genre. Les massacres qui sont survenus début mars dans la région côtière ont ravivé des peurs et suscité des attentes légitimes en matière de reddition de compte. Les conclusions de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne, dont le mandat a été prolongé, seront donc scrutées attentivement et la crédibilité des autorités nouvelles est en jeu. Au-delà de ces massacres, c'est un véritable processus de justice transitionnelle qu'il importe de mettre en œuvre, afin de juger les responsables des crimes commis ces dernières décennies et de réconcilier les Syriens avec l'appui de l'ONU – j'y reviendrai.

Restaurer la paix civile, c'est enfin préserver l'unité de la Syrie. L'accord de principe signé entre le Président Ahmed Al-Sharaa et Mazloum Abdi le 10 mars, et ses premières concrétisations que sont les accords conclus sur les quartiers kurdes d'Alep et sur la gestion du barrage de Tehrane, sont des pas dans la bonne direction. Ensuite, le succès de la transition politique passe par la reconstruction politique de la Syrie. Des avancées ont été constatées : un gouvernement de transition a été formé, un dialogue national s'est tenu et une déclaration constitutionnelle transitoire a été adoptée. Les efforts en matière d'inclusivité doivent néanmoins se concrétiser dans la durée et apparaître crédibles aux yeux des Syriens. Nous attendons ainsi que l'exercice du dialogue national puisse se poursuivre en vue d'aller vers des élections libres et transparentes.

Le troisième élément a trait au redressement économique de la Syrie. La réconciliation et le retour à la paix seront consolidés par la restauration de l'activité économique, donnant à tous les Syriens l'opportunité de la construction d'une vie normale. Il est donc urgent que les autorités syriennes parviennent à restaurer les capacités administratives de l'État, ainsi que le tissu économique syrien.

Deuxièmement, nous saluons l'action de l'ONU pour appuyer la réussite de la transition. Elle est primordiale. Sur le volet politique, la mobilisation de l'Envoyé spécial auprès des autorités syriennes pour aider à la mise en œuvre des grands principes de la résolution 2254 (2015) a permis la mise en place d'un dialogue de confiance avec les autorités de transition. C'est une base sur laquelle construire. En matière humanitaire, où les besoins sont immenses, l'engagement de l'ONU est essentiel. Les efforts de l'ensemble humanitaire, et en particulier ceux du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, pour faciliter le retour sûr, digne et volontaire des réfugiés syriens doivent être appuyés. Pour que l'action de l'ONU soit efficace, il importe que les acteurs humanitaires se voient donner les moyens de conduire leur travail sans entrave, en comptant sur le plein soutien, y compris financier, de l'ensemble de la communauté internationale. Enfin, nous appuyons les propositions des mécanismes de l'ONU établis en matière de lutte contre l'impunité en Syrie pour coopérer avec les autorités syriennes. Ces institutions ont toute crédibilité pour aider à la mise en place d'une telle justice transitionnelle, et je salue la présence dans cette salle de M^{me} Quintana à cet égard.

Troisièmement, la communauté internationale a pour rôle d'aider au relèvement économique du pays. La France a contribué à lever plusieurs mesures restrictives européennes dans des secteurs économiques clés comme le transport et l'énergie. Nous avons proposé aux autorités de transition notre coopération, par exemple en matière de justice transitionnelle ou pour faciliter le règlement des différends frontaliers avec le Liban. Le 13 février, à Paris, la France a également encouragé un mouvement de coordination entre les institutions financières internationales, les organismes des Nations Unies et les autorités syriennes. L'objectif est d'accompagner au plus vite la reconstruction du pays et de répondre aux défis du redressement du pays, notamment en matière de santé, de soutien au secteur agricole syrien et d'accès à l'éducation.

Il appartient enfin, et c'est capital, aux pays voisins de la Syrie de l'aider à devenir un pôle de stabilité régional, dans le respect de son intégrité territoriale. Nous saluons à cet égard la reprise d'un dialogue constructif entre la Syrie et plusieurs de ses voisins, notamment le Liban. Le Président de la République, M. Macron, avait dans cet esprit organisé fin mars un entretien conjoint entre le Président libanais et le Président intérimaire syrien. Nous appelons Israël à mettre fin à ses activités militaires sur le territoire syrien et à se retirer de la zone de séparation établie par l'Accord sur le dégagement de 1974. La Syrie et Israël doivent tenir compte des préoccupations de sécurité de chacun.

Ce matin, le Ministre des affaires étrangères de la République arabe syrienne a levé le nouveau drapeau de la Syrie dans l'enceinte de l'ONU. Que ce geste marque l'engagement commun des nouvelles autorités syriennes et de l'ONU en faveur d'une Syrie pacifiée, réconciliée et reconstruite, au bénéfice du peuple syrien et de toute la région.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et des expatriés de la République arabe syrienne.

M. Al-Shaibani (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : C'est un honneur pour moi de m'adresser au Conseil de sécurité en ce jour historique où, juste avant mon discours, le drapeau qui représente la nouvelle Syrie, une Syrie libre et digne, a été hissé à l'ONU, aux côtés de ceux des 192 autres États membres de la communauté internationale. J'adresse mes sincères félicitations à tous les Syriens et à toutes les Syriennes pour ce moment historique. Ce drapeau n'est pas seulement un symbole, c'est la proclamation d'une nouvelle existence née du ventre de la souffrance, qui incarne un avenir issu de la résilience et la promesse d'un changement après des années de douleur.

Ce jour n'est arrivé qu'après d'énormes sacrifices et un long parcours jalonné de sang et de larmes. Des centaines de milliers de personnes ont été tuées ou sont portées disparues, toutes traces d'elles ayant été effacées dans les prisons du régime d'Al-Assad. Ce jour leur appartient, tout comme il nous appartient. Nous ne les oublierons jamais, et nous continuerons d'œuvrer sans relâche pour obtenir la paix et la justice pour elles, leurs proches et tous ceux qui ont rêvé d'un jour comme celui-ci. Pendant des décennies, l'histoire de la Syrie a été marquée par la cruauté du régime d'Al-Assad. Sous son règne totalitaire, le pays a sombré dans les ténèbres et les citoyens ont été victimes de meurtres, de tortures et de disparitions systématiques. Des armes chimiques ont été employées, des millions de personnes ont été déplacées et des générations ont été brisées sous le poids des souffrances et des pertes. Les actions du régime n'ont pas seulement infligé une profonde tragédie humaine au peuple syrien, elles ont permis à des forces déstabilisatrices de s'implanter dans notre pays. Sous le régime d'Al-Assad, notre pays est devenu un repaire pour la production de drogues et un refuge pour les milices étrangères et les organisations terroristes qui y ont trouvé un ancrage, aggravant ainsi nos souffrances et celles de toute la région. Les politiques brutales de cette période ont envenimé les divisions et contraint des familles entières à émigrer, laissant derrière elles leurs maisons et leurs rêves réduits en cendres dans les flammes de la guerre. Et pourtant, je suis ici aujourd'hui, pour représenter la nouvelle Syrie.

Après la chute du régime d'Al-Assad, en un laps de temps remarquablement court, à peine un peu plus de quatre mois, et après 14 années de guerre menée par Al-Assad contre son peuple et 54 ans de répression, la Syrie a enfin commencé à reprendre son souffle. La Syrie a ouvert ses portes au monde. Des présidents, des ministres des affaires étrangères et des personnalités internationales s'y sont rendus. Partout dans la diaspora, les Syriennes et les Syriens envisagent désormais la possibilité de rentrer chez eux dans l'espoir de contribuer à la reconstruction du pays. Pour la première fois, les grandes organisations internationales et les institutions des droits de l'homme des Nations Unies se sont vu accorder un accès concret à notre territoire, ce que le régime déchu avait refusé à maintes reprises par le passé.

L'époque des effusions de sang systématiques, des arrestations arbitraires, des disparitions forcées et de l'impunité pour les auteurs de ces crimes est révolue. Les avions larguent désormais des fleurs au lieu de barils explosifs, comme on a pu le constater lors de la fête de la révolution il y a quelques semaines. L'exportation de drogues, qui menaçait notre région, a été endiguée de manière décisive grâce aux efforts considérables de nos services de sécurité, qui luttent également jour et nuit contre l'organisation terroriste Daech. Nous coordonnons nos efforts en permanence avec les pays de la région et du monde entier, et nous sommes prêts à faire face à ces menaces.

En ce qui concerne le dossier des armes chimiques, qui représente une page sombre dans l'histoire du régime d'Al-Assad et dans le bilan de la communauté internationale, notre coopération constructive avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques sur le terrain montre que nos actes sont en phase avec nos paroles. Nous sommes également en coordination constante avec les pays concernés et demandons un soutien intensif à cet égard.

Au cours des quatre derniers mois, grâce à une coopération sans précédent, les Syriennes et les Syriens ont réalisé l'impossible. Le Gouvernement intérimaire a préservé les institutions de l'État et les a empêchées de s'effondrer. Aujourd'hui, nous avons réussi à réunir les compétences, les talents et la diversité syriens au sein d'un gouvernement de transition, qui a été salué à l'unanimité dans la résolution adoptée le mois dernier par le Conseil des droits de l'homme (résolution 58/25 du Conseil des droits de l'homme). Nous avons également unifié les factions militaires, mettant fin à l'ère du factionnalisme puisqu'elles sont désormais toutes dissoutes, sans exception, et entamé les démarches constitutionnelles qui mènent à une réforme véritable. Nous avons lancé un dialogue national au cours duquel, pour la première fois, près d'un millier de Syriens se sont réunis au palais présidentiel pour discuter des questions ayant une incidence sur l'avenir de la Syrie.

Après les événements tragiques survenus sur la côte syrienne en mars, des associés de l'ancien régime ont tenté de déclencher une guerre civile en commettant d'effroyables massacres contre de nombreux civils et personnels des forces de sécurité. Ces attaques, qui ont persisté jusqu'à hier, cherchaient à provoquer des réactions sectaires. À cet égard, nous avons mis en place une haute commission pour la paix civile et une commission d'établissement des faits pour veiller à ce que les responsables rendent des comptes.

Conformément aux recommandations du Conseil de sécurité, nous avons envoyé de l'aide humanitaire aux civils sur la base aérienne de Hmeïmim. Nous sommes prêts à honorer tous les engagements pris pour leur permettre de rentrer rapidement chez eux. Nous annoncerons sous peu la création d'une commission de justice transitionnelle et d'une commission chargée des personnes disparues. Nous sommes également prêts à nous coordonner pleinement avec les États-Unis pour élucider le sort des Américains disparus en Syrie. Nous annoncerons aussi des mesures concrètes pour former un parlement national représentatif du peuple syrien.

La Syrie d'aujourd'hui est celle de tous les Syriens : de ceux qui, réduits au silence sous le régime d'Al-Assad, expriment aujourd'hui librement leurs opinions, et des Syriens déplacés qui peuvent désormais regagner leurs foyers. En quatre mois, les musulmans de Syrie ont célébré l'Eïd al-Fitr, les chrétiens ont fêté Pâques dans le calme dans leurs églises et certains Syriens juifs sont rentrés chez eux pour la première fois et ont fréquenté leurs synagogues. Un dirigeant kurde s'est rendu à Damas pour la première fois, grâce à la médiation des États-Unis. Aux côtés du Président de la République, il a ouvert la voie à une Syrie respectueuse de sa mosaïque ethnique et culturelle, principe que nous avons expressément inscrit dans notre nouvelle Déclaration constitutionnelle.

Oui, la Syrie est plurielle, mais elle n'est pas divisée entre une majorité et des minorités. Il s'agit plutôt d'un pays composé de Syriens forts et optimistes, qui œuvrent de concert pour construire l'avenir dont ils ont été privés et qui est désormais possible et à notre portée.

Néanmoins, à l'orée de cette nouvelle ère, d'immenses défis nous menacent toujours, nous et la communauté internationale. Nous avons souligné que les Syriens sont égaux devant la loi en ce qui concerne leurs droits et leurs obligations, indépendamment de leur appartenance ethnique ou confessionnelle. La Syrie a ouvert ses portes aux États et son peuple a de nouveau l'espoir de revenir, mais le fardeau des sanctions continue de menacer sa stabilité. Lorsque les organisations internationales et les entreprises cherchent à investir dans notre économie et à la reconstruire, elles constatent que ces sanctions obsolètes leur font obstacle. Ces mesures restrictives, qui visaient le régime précédent, empêchent les capitaux et les savoir-faire d'entrer dans notre pays tout en permettant aux réseaux illicites de prospérer. D'ailleurs, c'est apparemment à ceux qui sont souvent associés à des organisations extrémistes ou terroristes et qui ont intérêt à opérer dans l'ombre que bénéficie le maintien de ces sanctions.

Cela va aussi dans le sens de la dialectique extrémiste qui rejette l'ouverture à l'international, entrave les investissements, empêche les Syriens qui le souhaitent de rentrer chez eux et plonge ceux qui restent en Syrie dans l'incertitude en ce qui concerne leurs perspectives de vivre dans leur pays. Ceux qui exigent davantage de la Syrie sont précisément ceux qui insistent pour que nombre des sanctions contre elle soient maintenues. Ces sanctions obligent la Syrie à jouer le rôle d'un pays dépendant de l'aide, au lieu d'être un partenaire de la croissance économique mondiale. Elles empêchent également le bon fonctionnement des organisations internationales et de la société civile et entravent notre aptitude à appliquer la justice transitionnelle et à garantir la sécurité.

La levée des sanctions pourrait être cruciale pour que la Syrie, pays au passé lugubre notoire, se transforme en partenaire actif et puissant de la paix, de la prospérité et de l'économie internationale. La stabilité de la Syrie a une incidence sur nous, Syriens, mais aussi sur celle de toute la région.

À cet égard, je dois évoquer un autre facteur de déstabilisation : la question des frappes israéliennes sur le territoire syrien. Non seulement ces actions sont une violation flagrante du droit international et de la souveraineté de la Syrie, mais elles menacent directement la stabilité régionale. Cette agression persistante déstabilise nos efforts de reconstruction et compromet la paix et la sécurité que nous cherchons à instaurer.

Nous demandons au Conseil de faire pression sur Israël pour qu'il se retire de la Syrie et qu'il applique l'Accord de 1974 sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes. Nous avons affirmé à maintes reprises que nous nous engageons à ce que la Syrie ne menace aucun pays de la région ou du monde, y compris Israël.

Je remercie sincèrement les gouvernements qui nous ont soutenus au fil des ans et ceux qui ont pris des mesures ces derniers mois pour accompagner le peuple syrien. Je remercie aussi les pays qui ont commencé à lever les sanctions et à rouvrir leurs ambassades et ceux qui ont conscience des enjeux que recèlerait le succès ou l'échec de la Syrie.

Saisissons cette occasion décisive. Le Conseil de sécurité, et la communauté internationale tout entière, ont la possibilité de soutenir l'avenir de la Syrie. Les Syriens sont prêts à façonner l'avenir de leur pays et à redéfinir ce à quoi ressemble une transition postconflit réussie où que ce soit dans le monde. Nous espérons que les membres du Conseil seront nos partenaires sur ce parcours.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de la Libye.

M. El-Sonni (Libye) (*parle en arabe*) : Je salue avant tout la participation de S. E. M. Asaad Hasan Al-Shaibani, Ministre des affaires étrangères et des expatriés de la République arabe syrienne. À titre national, je lui adresse les salutations du peuple et du Gouvernement libyens et je le félicite de ce qui a été accompli et d'avoir hissé le nouveau drapeau de la Syrie, après tous les sacrifices et toutes les tragédies que le pays a endurés.

J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom du Groupe des États arabes.

La Syrie et son peuple traversent une phase délicate de leur histoire, après de longues années de souffrances et d'épreuves. Nous avons aujourd'hui la possibilité de faire prévaloir un avenir radieux et plus stable pour tous les Syriens, sans exception : une vie décente accompagnée de sécurité, de justice et d'égalité, et un État unifié et souverain capable de préserver sa stabilité et son intégrité territoriale, de répondre aux besoins de sa population et d'en protéger les droits, sans ingérence étrangère destructrice.

Dans ce contexte, le Groupe des États arabes réaffirme qu'il faut soutenir tous les efforts nationaux sincères fondés sur un dialogue syrien inclusif qui veille à l'unité de la Syrie, réponde aux aspirations de son peuple, la libère du terrorisme étranger et ouvre une voie politique globale et durable qui préserve les droits de tous les Syriens après des décennies d'oppression, d'injustice et de destruction, dans le respect de la résolution 2254 (2015).

Le Groupe des États arabes salue la formation d'un gouvernement syrien de transition, étape qu'il juge positive pour renforcer les piliers de l'État syrien et l'ancrer dans des fondements nationaux ouverts à tous. Le Groupe rejette catégoriquement toute tentative de procéder à une partition, une fragmentation, ou des concessions, ou d'imposer des faits accomplis. Il souligne qu'il faut appuyer les efforts faits pour consolider la paix nationale et rejeter toute tentative d'ingérence étrangère dans les affaires intérieures du pays. L'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie ne sont pas négociables et ne sont pas une monnaie d'échange. Nous sommes favorables aux efforts du Gouvernement syrien pour lutter contre l'organisation terroriste Daech et contre le terrorisme sous toutes ses formes, et pour en éliminer les racines, car elles menacent la sécurité et la stabilité de la Syrie et de toute la région.

En ce qui concerne le volet humanitaire, le Groupe des États arabes estime que, face à la détérioration continue de la situation, la communauté internationale doit prendre des mesures urgentes et efficaces afin de passer du stade des secours à celui du relèvement rapide et du développement, avec notamment des investissements dans les secteurs du logement, de la santé, de l'éducation et de l'énergie, ce qui contribuerait à créer des conditions propices au retour volontaire, en toute sécurité et dans la dignité des réfugiés et des personnes déplacées.

Outre les progrès réalisés en ce qui concerne le cadre de transition après la chute de l'ancien régime et le lancement de réformes pertinentes, nous soulignons qu'il importe d'œuvrer à la levée immédiate des sanctions économiques imposées à la Syrie. Ces sanctions ne sont plus justifiées, elles sont inutiles, vont à l'encontre des intérêts du peuple syrien et font obstacle au relèvement de l'économie du pays. Elles entravent la transition politique tant attendue et les efforts internationaux visant à soutenir la paix et la prospérité en Syrie. Nous soulignons que la question des sanctions ne doit pas servir de monnaie d'échange pour exercer un chantage sur le peuple syrien et qu'elle ne doit pas être politisée, comme cela s'est produit dans d'autres pays. Le Groupe appelle également les donateurs internationaux à s'acquitter des engagements qu'ils ont pris lors de la Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, en particulier celui de soutenir les efforts humanitaires, le retour des réfugiés et des personnes déplacées, et les programmes de reconstruction.

Le Groupe des États arabes condamne avec la plus grande fermeté l'agression à laquelle continuent de se livrer les forces d'occupation israéliennes contre le territoire syrien, qui constitue une violation flagrante de la Charte des Nations Unies, du droit international et de l'Accord de 1974 sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes, et qui fait peser une grave menace sur la sécurité régionale. Le Groupe demande au Conseil de prendre des mesures urgentes pour obliger les forces d'occupation israéliennes à mettre fin immédiatement à ces violations, à respecter la souveraineté de la Syrie et à se retirer totalement et sans condition du Golan syrien et de tous les territoires syriens occupés, y compris les zones dans lesquelles elles ont récemment effectué des incursions dans le but évident d'exploiter la situation actuelle en Syrie afin d'y renforcer leur présence. Le Conseil doit prendre des mesures urgentes pour mettre fin à ces actes de provocation. Cette absurdité conduira toute la région au bord du gouffre.

Pour terminer, le peuple syrien, qui a résisté à une série d'épreuves et de conflits, mérite aujourd'hui une véritable perspective de paix, de dignité et de prospérité. Le Groupe des États arabes réaffirme une fois encore qu'il se tient aux côtés de la Syrie et de son peuple, et qu'il soutiendra tous les efforts nationaux et internationaux visant à mettre fin à leurs souffrances et à répondre à leurs aspirations légitimes à un avenir digne d'eux et de leur civilisation ancestrale.

Nous réaffirmons que la sécurité de la Syrie fait partie intégrante de la sécurité de tous les Arabes. Nous appelons à des efforts régionaux et internationaux concertés pour mettre fin à toutes les violations et interventions préjudiciables, pour garantir

le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie et, surtout, pour mettre fin au deux poids, deux mesures qui est malheureusement devenu une caractéristique de notre époque. Il est grand temps que le peuple syrien jouisse de la stabilité, de la sécurité et de la sûreté.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Iravani (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Étant donné que ma délégation prend la parole pour la première fois ce mois-ci, je voudrais féliciter la France de son accession à la présidence du Conseil de sécurité. Je félicite également le Danemark de sa direction efficace et du succès de sa présidence en mars. Nous remercions l'Envoyé spécial Pedersen et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs exposés instructifs. Nous saluons la présence de S. E. M. Asaad Hasan Al-Shaibani à la présente séance.

Compte tenu de l'évolution de la situation en République arabe syrienne, je souhaite faire les observations suivantes.

Premièrement, l'Iran réaffirme son attachement sans faille à la souveraineté, à l'indépendance politique et à l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne. Nous exigeons le retrait immédiat et inconditionnel de toutes les forces étrangères présentes illégalement en Syrie. Il est indispensable de mettre fin à leur occupation pour rétablir la souveraineté syrienne et parvenir à une paix durable. Dans ce contexte, l'escalade de l'agression militaire menée par le régime israélien contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie constitue une violation flagrante du droit international, de la Charte des Nations Unies, des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Accord de 1974 sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes, et elle fait peser une grave menace sur la paix et la sécurité internationales.

Les derniers rapports publiés par la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement confirment les incursions illégales d'Israël dans la zone de séparation et détaillent les violations commises par la force d'occupation. Dans le même temps, les forces militaires israéliennes consolident leur présence en établissant des avant-postes militaires et en promouvant le tourisme dans les zones occupées, ce qui illustre clairement leur programme expansionniste. L'objectif d'Israël est la destruction systématique des infrastructures syriennes et le démantèlement de ses capacités militaires et défensives, afin que la Syrie soit incapable de se défendre contre toute nouvelle agression. Les actes d'agression commis par Israël ne sont rendus possibles que grâce au plein appui politique et militaire des États-Unis, qui sont directement responsables des violations qu'Israël continue de commettre. Le Conseil doit agir maintenant. Le silence ne fait qu'encourager de nouvelles agressions et l'impunité, comme nous en sommes malheureusement témoins à Gaza.

Deuxièmement, comme l'a souligné la Sous-Secrétaire générale à la séance d'aujourd'hui, malgré les efforts louables déployés par l'Organisation, la Syrie est confrontée à une grave crise humanitaire. Environ 16,7 millions de personnes, soit plus de 70 % de la population, ont besoin d'aide, le niveau le plus élevé depuis 2011. Plus de 7 millions de personnes ont été déplacées, et des millions d'autres ont cherché refuge dans les pays voisins. Les efforts humanitaires sont sous-financés. En mars 2025, seuls 10 % des 1,2 milliard de dollars nécessaires avaient été collectés. Nous sommes vivement préoccupés par le maintien des sanctions des États-Unis contre la Syrie. Ces sanctions sont injustifiées. Elles entravent la reconstruction, nuisent à l'économie, empêchent le retour des réfugiés et font souffrir l'ensemble de la population syrienne. Nous demandons qu'elles soient levées immédiatement et sans condition.

Troisièmement, nous sommes profondément attristés par les pertes tragiques en vies humaines parmi les civils à Lattaquié et à Tartous le 6 mars, en particulier au sein de la communauté alaouite. Nous soutenons l'appel lancé par le Conseil en

faveur d'une enquête indépendante et transparente (voir S/PRST/2025/4). Les autorités intérimaires syriennes doivent veiller à l'application du principe de responsabilité et protéger toutes les communautés, conformément au droit international.

Quatrièmement, l'Iran souligne l'importance de la lutte contre le terrorisme en Syrie, en particulier contre les combattants terroristes étrangers. Ces groupes représentent toujours une menace sérieuse pour la Syrie et l'ensemble de la région. Les combattants terroristes étrangers doivent être renvoyés dans leur pays et être amenés à répondre de leurs actes en vertu du droit international. L'Iran est prêt à collaborer avec tous les partenaires responsables pour lutter contre le terrorisme.

Cinquièmement, l'Iran est favorable à un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, conformément à la résolution 2254 (2015). Une solution pacifique doit prévoir des élections libres et régulières, un dialogue national et un gouvernement inclusif qui représente tous les Syriens. L'ONU doit mener ce processus de manière équitable, tout en respectant la souveraineté de la Syrie.

Enfin, la position de l'Iran sur la Syrie est claire et cohérente : nous soutenons une Syrie souveraine, stable et unie, libérée du terrorisme, de l'occupation et de l'ingérence étrangère. L'Iran n'a jamais pris aucune mesure visant à déstabiliser la Syrie ou la région. L'Iran rejette catégoriquement toutes les tentatives de déformer sa position, qui répondent à des motivations politiques.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de la Türkiye.

M. Yıldız (Türkiye) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier M. Peder sen et M^{me} Msuya de leurs exposés détaillés et instructifs. Je souhaite sincèrement la bienvenue au Ministre des affaires étrangères Al-Shaibani. Non seulement sa présence parmi nous témoigne des progrès accomplis par la Syrie en si peu de temps, mais elle illustre également le ferme attachement de la Syrie au dialogue international.

Depuis la chute de l'ancien régime, l'Administration syrienne a accompli des progrès notables. En seulement quatre mois, elle a réalisé ce que beaucoup considéraient auparavant comme impensable, à savoir l'organisation réussie de la Conférence de dialogue national, l'annonce de la Déclaration constitutionnelle et la formation d'un gouvernement de transition technocratique. Ces étapes ouvrent une voie claire et prometteuse vers une transition politique dirigée et contrôlée par les Syriens et conforme aux aspirations du peuple syrien. Elles constituent également des avancées cruciales vers la réconciliation nationale après des décennies de dévastation et de répression aux mains de l'ancien régime.

À la suite de la formation du Gouvernement de transition, nous observons un soutien public croissant, que ce soit en Syrie ou parmi la diaspora. Une enquête récente publiée dans la presse internationale reflète cette tendance : l'écrasante majorité des Syriens envisagent l'avenir avec optimisme, se sentent plus libres et estiment que la situation en matière de sécurité s'est améliorée. Cependant, pour entretenir ce sentiment d'espoir national renouvelé, il faudra non seulement que les autorités syriennes poursuivent leurs efforts, mais également que la communauté internationale fournisse un soutien concret.

La reconstruction est impérative pour parvenir à une paix et une stabilité durables en Syrie. Le rétablissement des infrastructures vitales, la fourniture de services publics ininterrompus et l'amélioration des conditions de vie doivent devenir nos priorités communes. Nous appelons donc la communauté internationale à soutenir activement les efforts de reconstruction et, surtout, à lever les sanctions sans délai. Ces mesures sont nécessaires de toute urgence pour rétablir la viabilité économique et réparer le tissu social du pays.

Dans ce contexte, nous saluons l'instauration d'un dialogue constructif entre l'Administration et les institutions internationales telles que les organes de l'ONU, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et le Fonds monétaire

international. J'espère que d'autres suivront cet exemple. Ces interactions illustrent la volonté réelle des autorités syriennes d'ouvrir un nouveau chapitre grâce à la transparence et à la coopération. Nous sommes convaincus que ces canaux faciliteront bientôt la réintégration de la Syrie au sein du système financier mondial, permettront de nouveaux investissements et renforceront les efforts visant à répondre aux besoins humanitaires ainsi que les mécanismes d'établissement des responsabilités.

Par ailleurs, nous jugeons encourageants les signes témoignant d'un renforcement des capacités institutionnelles en Syrie. Le Gouvernement est de plus en plus capable de maintenir l'ordre et, même face aux provocations qui touchent le sud, nous observons une entente croissante entre les éléments locaux et Damas. La menace posée par Daech, à divers degrés, reste présente dans le pays et les efforts que déploie l'Administration syrienne pour lutter contre le terrorisme doivent être davantage soutenus par la communauté internationale.

Nous estimons que la coopération avec les pays de la région est prioritaire pour venir à bout des menaces de sécurité communes. Les pays voisins de la Syrie, à savoir la Türkiye, la Jordanie, l'Iraq et le Liban, coordonnent leurs efforts pour créer un mécanisme régional de lutte contre Daech. Toutefois, la poursuite de l'agression non provoquée d'Israël reste une source de profonde préoccupation. Ces actes violent la souveraineté de la Syrie et font peser une grave menace sur la paix et la sécurité régionales. Non seulement les frappes aériennes et les incursions récurrentes nuisent à la stabilité interne de la Syrie, mais elles affaiblissent également sa capacité à lutter contre Daech, compromettant ainsi notre sécurité collective. Nous condamnons sans équivoque ces attaques et demandons instamment au Conseil de prendre des mesures immédiates et résolues pour empêcher une nouvelle escalade. La souveraineté, l'intégrité territoriale et l'unité de la Syrie doivent être pleinement respectées et protégées. La mise en œuvre intégrale de l'Accord de 1974 sur le dégage-ment des forces doit être garantie.

L'avenir de la Syrie ne doit pas être pris en otage par des entités terroristes. Des organisations telles que Daech, le Parti des travailleurs du Kurdistan/les Unités de protection du peuple et les soi-disant Forces démocratiques syriennes (FDS) ne doivent pas être autorisées à jouer le moindre rôle dans l'avenir du pays. Nous suivons de près la mise en œuvre de l'accord récent entre l'Administration syrienne et les FDS. Il est essentiel que toutes les structures terroristes soient démantelées. Tous les éléments armés doivent désarmer et remettre leurs moyens à l'État syrien, et tous les acteurs terroristes, en particulier les acteurs terroristes étrangers, doivent être expulsés du territoire syrien. Nous réaffirmons également la volonté de la Türkiye de coopérer avec l'Administration syrienne pour sécuriser les centres de détention et les camps dans le nord-est du pays, car cela représente une préoccupation de sécurité commune.

La Türkiye demeure pleinement engagée à soutenir le peuple syrien pour l'aider à surmonter les difficultés que présente ce nouveau chapitre. Nous sommes prêts à travailler en étroite coordination avec la Syrie, les partenaires régionaux et la communauté internationale pour veiller à ce que cette occasion de paix et de stabilité ne soit pas manquée.

La révolution syrienne a hélas pris beaucoup de temps ; elle a fait de nombreuses victimes et entraîné la destruction du pays. Malheureusement, le manque de coordination et de compréhension au sein de la communauté internationale a contribué à cette situation. Aujourd'hui, nous sommes ici et nous avons l'occasion de travailler avec la Syrie et entre nous pour contribuer à réaliser les aspirations de la révolution et du peuple syriens le plus tôt possible.

La séance est levée à 12 h 30.